

RAPPORT DE

DURABILITÉ

2025

ÉDITORIAL



de Stéphane Layani

Face au dérèglement climatique, aux tensions géopolitiques et à la fragilité des chaînes logistiques, nourrir ne va plus de soi. Je le constate chaque jour : garantir un accès à une alimentation sûre, de qualité et pour tous est devenu un défi de souveraineté nationale au cœur même des équilibres de notre pays. Nourrir durablement des millions de Français et préserver nos ressources communes tout en maintenant notre performance économique : voilà l'exigence que je souhaite porter pour le Marché de Rungis.

En tant que premier marché de produits frais au monde, notre responsabilité est immense. Rungis est le maillon clé de notre système alimentaire national. Mais au-delà de nos infrastructures, la véritable force de Rungis, c'est son écosystème humain. Ce sont les 1 200 entreprises qui font battre le cœur du Marché et, surtout, le travail quotidien de celles et ceux qui se lèvent chaque nuit pour nourrir des millions de Français. C'est avec eux, et grâce à eux, que nous bâtissons sur le terrain des filières plus sobres, plus résilientes et plus justes.

Cette responsabilité nous oblige et nous inspire. Je partage l'ambition de faire de Rungis le prototype d'une nouvelle organisation alimentaire : une véritable Cité de l'Alimentation capable d'essaimer partout en France et à l'international. Un lieu unique où l'on pense le futur de l'alimentation et où nous agissons, collectivement, pour inventer les modèles de demain.

« Nous agissons collectivement pour inventer les modèles alimentaires de demain et accompagner les mutations. »

C'est dans cette perspective que j'ai souhaité publier ce premier Rapport de Durabilité. En devançant les obligations réglementaires et en nous alignant de manière proactive sur les standards exigeants de la CSRD, j'ai voulu engager la SEMMARIS dans une démarche de transparence absolue. Pour notre écosystème, la durabilité n'est pas une contrainte administrative ; c'est un levier de compétitivité, une sécurité pour nos revenus et la garantie de notre avenir économique.

Ce rapport n'est qu'une première étape. Il pose les fondations d'une ambition à long terme : prouver qu'économie et écologie peuvent marcher d'un même pas, au service d'infrastructures vivantes, solidaires et souveraines.

2

ANCRER
la durabilité au cœur d'infrastructures agro-logistiques clés pour l'alimentation du territoire

44

Base générale d'établissement de l'état de durabilité – Exercice 2025

45

Table de concordance du Rapport de Durabilité

20

TRANSFORMER
nos modes de fonctionnement pour répondre aux enjeux de durabilité

34

RENFORCER
la résilience de nos activités et de la filière à l'échelle du territoire

1

ANCRER

la durabilité au cœur d'infrastructures agro-logistiques clés pour l'alimentation du territoire



1.1

Une gouvernance de la durabilité au service de l'approvisionnement des territoires

La gouvernance de la durabilité au sein de la SEMMARIS s'incarne par sa raison d'être. À ce titre, la durabilité constitue un enjeu structurel de gouvernance, indissociable de la performance opérationnelle du Marché et de sa capacité à répondre aux attentes économiques, sociales et environnementales des territoires qu'il dessert.

La gouvernance mise en place par la SEMMARIS vise ainsi à intégrer les enjeux de durabilité au plus haut niveau décisionnel, tout en assurant leur déclinaison concrète dans les pratiques opérationnelles.

1.1.1 ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ CONTINUE SUR DES OUTILS ESSENTIELS À LA CONTINUITÉ DES FLUX

La SEMMARIS assume une responsabilité sur des infrastructures agro-logistiques critiques, indispensables à la continuité des flux alimentaires et à la sécurité d'approvisionnement du territoire. À ce titre, la durabilité s'inscrit dans une logique de gestion responsable d'actifs stratégiques, conciliant robustesse des infrastructures, fiabilité des services et adaptation progressive aux transitions environnementales et sociétales.

Cette responsabilité s'exerce notamment à travers :

- l'intégration des enjeux de durabilité dans la planification, l'évolution et la maintenance des infrastructures ;
- la prise en compte des risques et opportunités susceptibles d'affecter la continuité des activités ;
- la cohérence entre la mission de service public, la garantie associée à la marque Rungis et les engagements de long terme de la SEMMARIS.

Notre raison d'être

Héritière des Halles de Paris, la SEMMARIS a pour mission de service public d'aménager, de développer et de gérer des infrastructures agro-logistiques et d'y assurer la sécurité alimentaire. Autorité organisatrice du Marché de Rungis, la SEMMARIS soutient un écosystème durable de producteurs, d'opérateurs, de grossistes et de logisticiens qui, chaque jour, approvisionne les commerces de proximité, les marchés et les restaurants. Garante de la marque Rungis, la SEMMARIS alimente la ville, promeut la gastronomie, et offre à tous l'accès à des produits agricoles frais, diversifiés et de qualité.

« La gouvernance de la stratégie RSE de la SEMMARIS mobilise un ensemble d'instances de pilotage et de décision, des fonctions opérationnelles jusqu'au Conseil d'Administration. »

1.1.2 INTÉGRER LA DURABILITÉ DANS LES INSTANCES DE DÉCISION ET DE PILOTAGE

La gouvernance de la stratégie RSE de la SEMMARIS mobilise un ensemble d'instances de pilotage et de décision, des fonctions opérationnelles jusqu'au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration de la SEMMARIS réunit des représentants des pouvoirs publics (État et collectivités) aux côtés d'actionnaires et administrateurs issus du secteur privé (immobilier, investissement/assurance, entreprises) et d'acteurs représentatifs de l'écosystème économique du marché.

Cette diversité d'horizons apporte une combinaison de compétences complémentaires — aménagement et gestion d'infrastructures, pilotage immobilier, finance et gestion des risques, connaissance des filières et de la logistique — qui nourrit une lecture équilibrée entre intérêt général, performance économique et continuité de service. Appuyée par des travaux spécialisés (notamment via le Comité d'audit, le Comité RSE et le Comité des nominations et rémunérations), cette gouvernance renforce la capacité du Conseil d'Administration à traiter les enjeux stratégiques et de durabilité.

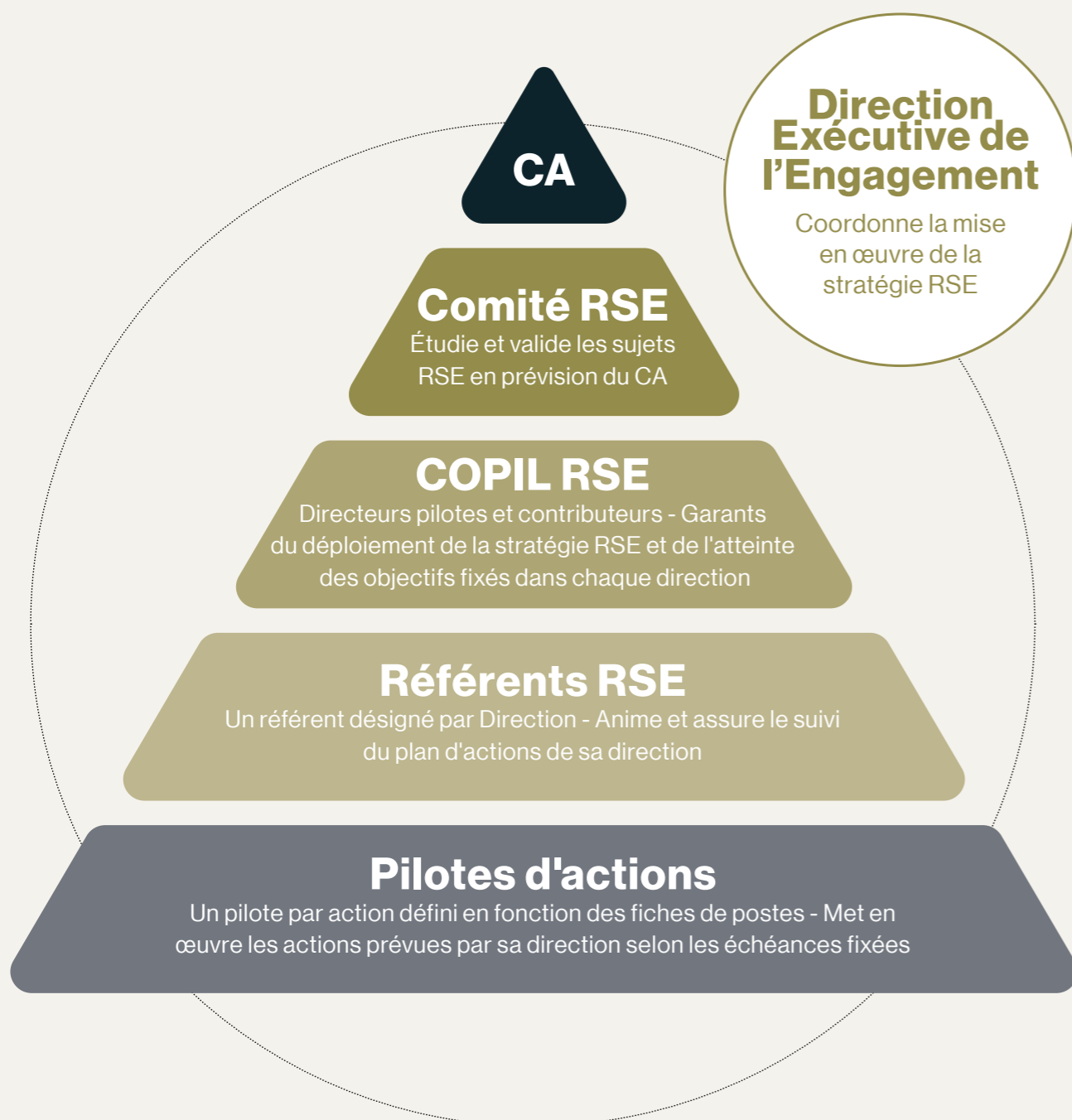
Une gouvernance au service de la mobilisation de l'ensemble des directions jusqu'au Conseil d'Administration

Sur ce sujet, le Conseil d'Administration valide notamment la trajectoire pluriannuelle (stratégie RSE 2025-2035), et sa cohérence avec la feuille de route stratégique de l'entreprise. Il fixe et suit les objectifs annuels en matière de durabilité.

La SEMMARIS veille à ce que les instances amenées à superviser ou piloter la durabilité disposent des compétences nécessaires et puissent, lorsque requis, s'appuyer sur des travaux préparatoires internes ou sur des expertises adaptées. Cette capacité d'accès à l'expertise permet d'éclairer les arbitrages et d'accompagner la montée en maturité du pilotage de la durabilité.

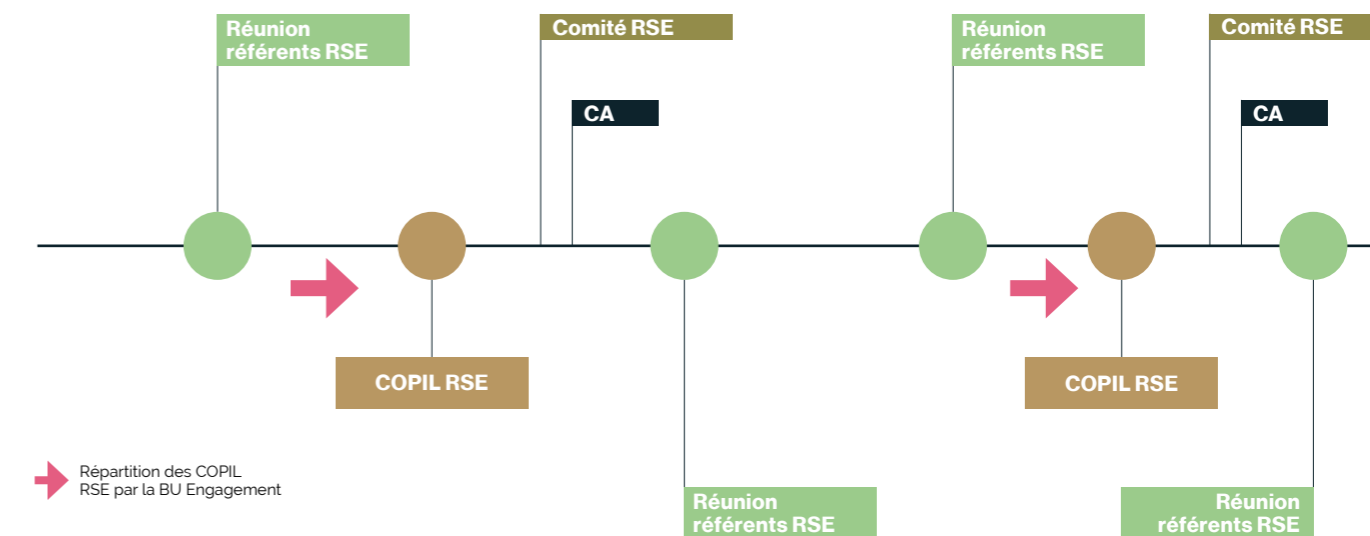
La supervision transversale est assurée par la Direction exécutive de l'Engagement, intégrée au CODIR, qui coordonne la démarche, veille à sa cohérence et accompagne les directions dans la mise en œuvre.

Le dispositif fonctionne de manière pyramidale, avec une logique de reporting à chaque niveau afin de piloter les chantiers, centraliser l'information et suivre les indicateurs opérationnels :



Déploiement opérationnel de la gouvernance RSE au service d'une performance responsable

JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI JUIN JUILLET AOÛT SEPTEMBRE OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE



1.1.3 DÉPLOYER UNE GOUVERNANCE QUI S'INCARNE DANS LES PRATIQUES OPÉRATIONNELLES

La gouvernance de la durabilité s'incarne dans les pratiques opérationnelles de l'ensemble des 9 directions engagées qui œuvrent sur le périmètre du MIN de Rungis. La démarche mobilise les 9 directions de la SEMMARIS, autour de 16 chantiers stratégiques sur la période 2025-2035. Le pilotage est rythmé par des temps forts annuels qui permettent d'orienter, réorienter le cas échéant, et de suivre la mise en œuvre des chantiers, actions et indicateurs.

La structuration des responsabilités (pilotes d'actions, référents RSE, COPIL RSE, Comité RSE) contribue à l'appropriation des enjeux, tout en garantissant la cohérence globale, la traçabilité des décisions et la capacité à décliner la stratégie au plus près des activités d'aménagement, de gestion et d'exploitation des infrastructures agro-logistiques.

La gouvernance du Grand Marché de Toulouse

Sur le MIN de Toulouse, une organisation opérationnelle similaire a été mise en place, notamment via :

- Un CODIR élargi qui intègre un responsable RSE ainsi qu'un manager de transition énergétique ;
- La mise en place d'un CODIR RSE ;
- L'implication des équipes via des référents RSE et l'instauration d'une incitation financière (prime RSE) pour l'ensemble des collaborateurs ;
- L'obtention de la certification ISO 9001 dans le cadre de la démarche d'amélioration continue.

Une stratégie RSE accompagnée d'objectifs séquencés dans le temps



1.2

Concevoir et faire fonctionner des plateformes au cœur des filières : l'expression concrète de notre modèle d'affaires

1.2.1 CRÉER LES CONDITIONS D'UN SYSTÈME AGRO-LOGISTIQUE PERFORMANT ET DURABLE

Le Marché de Rungis, maillon essentiel de l'approvisionnement alimentaire francilien et national

Le Marché International de Rungis joue un rôle central dans l'approvisionnement alimentaire francilien et national. Héritier d'une organisation historique de service public, il assure la mise en relation entre production agricole et distribution de proximité.

Chaque année, plus de 3 millions de tonnes de produits alimentaires y transitent, couvrant l'ensemble des filières (fruits et légumes, produits carnés, produits de la mer, produits laitiers, gastronomie). Le Marché concentre également une offre horticole significative, avec plus de 100 millions de tiges de fleurs commercialisées.

Rungis contribue ainsi à l'approvisionnement quotidien de plus de 18 millions de personnes, avec près de 60 % des produits frais consommés en Île-de-France transitant par le Marché.

Cette fonction repose sur un écosystème structuré de 1 200 entreprises, 13 000 emplois directs et plus de 25 000 acheteurs professionnels, garantissant à la fois diversité de l'offre, fluidité logistique et accessibilité des produits.

La SEMMARIS, un modèle d'affaires reposant sur l'aménagement et l'exploitation du Marché de Rungis

La SEMMARIS est chargée par l'État de l'aménagement, du développement et de la gestion du Marché de Rungis depuis 1965. Son modèle d'affaires repose sur trois activités complémentaires :

- Aménager et développer le Marché : La SEMMARIS conçoit et réalise les infrastructures nécessaires au fonctionnement du MIN (bâtiments, voiries, réseaux), en assurant la maîtrise d'ouvrage des projets de construction, de rénovation et de maintenance ;
- Commercialiser et promouvoir le Marché : Elle commercialise les emplacements auprès des opérateurs, gère les relations contractuelles et développe l'attractivité du Marché auprès des entreprises et des acheteurs professionnels ;
- Exploiter et gérer le site : Elle assure l'exploitation quotidienne du MIN (maintenance, propreté, sécurité, gestion des flux), en s'appuyant sur des équipes internes et des prestataires spécialisés.

La création de valeur de la SEMMARIS repose ainsi sur son double rôle de développeur immobilier et d'exploitant d'infrastructures, au service des acteurs de l'écosystème alimentaire (voir page 12).

Rungis, après 50 ans d'existence, reste le 1^{er} marché de produits frais au monde

1^{re}

place de marché mondiale
pour les produits frais

234 ha

de marché dédiés aux produits frais,
à la logistique et aux services

+ de 6 M

d'entrées dont

1,2 M

d'entrées acheteurs

1 198

entreprises implantées sur le site

+ de 12 Mds €

de chiffre d'affaires généré
par les entreprises du Marché

Un modèle d'affaires impacté par les évolutions du système alimentaire

Le modèle d'affaires de la SEMMARIS s'inscrit dans un environnement en mutation, marqué par les évolutions des modes de consommation, les tensions sur les filières agricoles, les enjeux climatiques et la transformation des chaînes logistiques.

Dans ce contexte, le rôle du Marché de Rungis reste essentiel pour garantir l'approvisionnement des territoires, tout en contribuant à la résilience et à la souveraineté alimentaire.

Une stratégie d'adaptation et de développement

Pour répondre à ces enjeux, la SEMMARIS s'appuie sur une stratégie structurée autour de trois axes :

1. Pérenniser et moderniser le Marché existant, en améliorant son attractivité et ses services ;
2. Adapter les infrastructures aux enjeux de demain, notamment en matière de performance énergétique et logistique ;
3. Développer de nouveaux relais de croissance, en France et à l'international (conseil, exploitation d'autres marchés, projets d'extension comme SENIA ou AGORALIM).

Cette stratégie vise à renforcer la capacité du modèle à répondre aux besoins des filières alimentaires dans la durée, dans un contexte de transformation des systèmes alimentaires.



Notre modèle D'AFFAIRES

Aménager, développer et opérer des infrastructures agro-logistiques essentielles à l'approvisionnement alimentaire des territoires.

Depuis plus de 50 ans, la SEMMARIS organise et sécurise l'approvisionnement alimentaire de la région francilienne en concevant, exploitant et faisant évoluer le Marché de Rungis et ses projets de développement en France et à l'international.

3 M

de tonnes de produits par an

150 000

références alimentaires

6 196 036

d'entrées annuelles sur le Marché

dont

1 265 447

d'entrées acheteurs

18 M

de consommateurs approvisionnés

25 000

acheteurs professionnels par an

NOTRE ÉCOSYSTÈME

EN AMONT

- Producteurs et coopératives
- Agriculteurs et horticulteurs
- Pêche et aquaculture
- Importateurs

AU CŒUR DU MARCHÉ

- Grossistes
- Importateurs
- Logisticiens
- Transporteurs

1 198
entreprises

EN AVAL

- Commerces de proximité
- Marché de plein air
- Restaurateurs
- Grande distribution

AUTOUR

- Prestataires techniques et immobiliers
- Fournisseurs (énergie, eau, maintenance...)
- Partenaires institutionnels et territoriaux

NOTRE MISSION

Garantir chaque jour la disponibilité de produits frais, diversifiés sous signe de qualité et durables, au service de la santé des consommateurs et de la transition agroécologique des territoires.

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

VALEUR ÉCONOMIQUE

- Revenus locatifs et redevances
- Services aux opérateurs
- Développement d'infrastructures
- Gestion des accès et flux logistiques

162,6 M€

de chiffre d'affaires de la SEMMARIS en 2025

VALEUR ALIMENTAIRE ET SOCIÉTALE

- Sécurité et continuité alimentaire
- Accès à une offre diversifiée
- Soutien aux filières agricoles, maritimes et horticoles

12 283 M€

de chiffre d'affaires prévisionnel du Marché (2025)

VALEUR TERRITORIALE ET ENVIRONNEMENTALE

- Souveraineté et résilience alimentaire
- Performance énergétique et décarbonation
- Économie circulaire et gestion des ressources
- Adaptation climatique et biodiversité

21,5 M€

d'investissements en faveur de la transition écologique

AMÉNAGER

Concevoir et construire des infrastructures agro-logistiques durables et évolutives

EXPLOITER

Assurer le fonctionnement des infrastructures et équipements collectifs, piloter les flux et les accès en toute sécurité



COMMERCIALISER

Animer les espaces, développer l'attractivité et la fréquentation, promouvoir la marque Rungis

Notre chaîne de valeur durable

La SEMMARIS, opérateur agro-logistique et gestionnaire de marchés, au service d'une alimentation durable et responsable.

AMONT

Parties prenantes clés :

- Fournisseurs
- Prestataires
- Collectivités,
- Actionnaires

OPÉRATIONS PROPRES

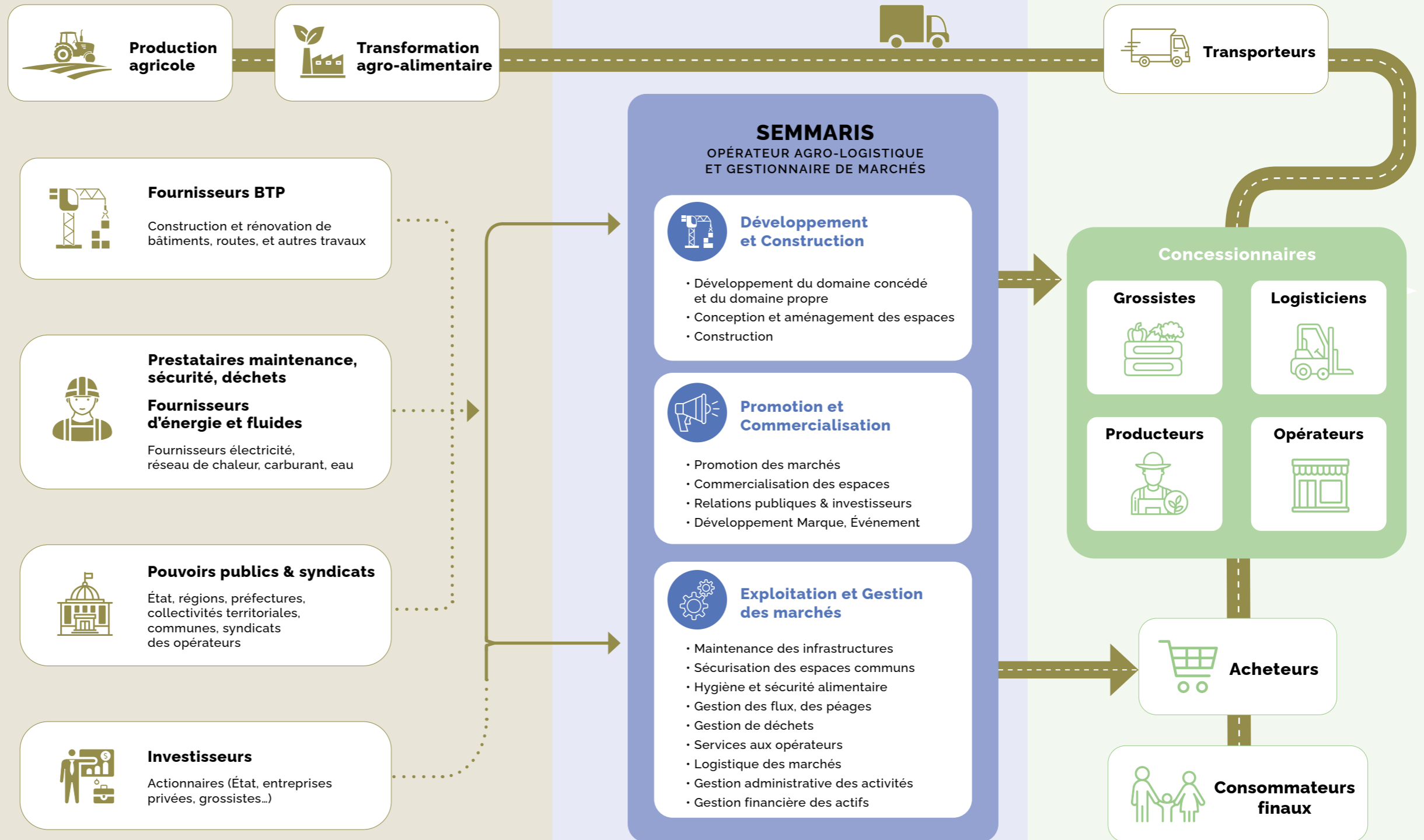
Parties prenantes clés :

- Collaborateurs

AVAL

Parties prenantes clés :

- Grossistes, Producteurs
- Opérateurs, Logisticiens
- Consommateurs



Créer de la valeur pour les territoires

Agir en partenaire de confiance

Garantir la sécurité et la qualité

Réduire notre impact et protéger les ressources

Placer l'humain au cœur de nos actions

1.2.2 DES USAGES MULTIPLES, DES ACTEURS INTERDÉPENDANTS : COMPRENDRE NOS PARTIES PRENANTES

Compte tenu de sa mission de service public et de son rôle de gestionnaire du Marché d'Intérêt National de Rungis, la SEMMARIS intègre historiquement le dialogue avec ses parties prenantes dans ses modes de gouvernance et de pilotage stratégique.

Ce dialogue est notamment structuré à travers :

- la composition de son Conseil d'Administration, réunissant notamment des représentants des pouvoirs publics, de sociétés privées, et des opérateurs du Marché ;

- des instances de concertation internes et externes associées aux projets structurants du MIN ;

- les démarches successives de structuration de sa stratégie RSE (programme Rungis Green Business, stratégie RSE 2021-2025, nouvelle stratégie RSE à partir de 2026).

Au-delà de cet exercice ponctuel, la SEMMARIS entretient un dialogue régulier avec ses parties prenantes à travers différents canaux opérationnels et institutionnels, détaillés ci-après.

PARTIES PRENANTES CLÉS	PRINCIPALES ATTENTES IDENTIFIÉES	MODALITÉS DE DIALOGUE	PRISE EN COMPTE DANS LA STRATÉGIE
CLIENTS OPÉRATEURS, LOGISTIENS, GROSSISTES, ACHETEURS, ÉCOLES DE LA RUNGIS ACADEMIE...	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une visibilité commerciale et une notoriété à travers la marque Rungis • Bénéficier d'espaces immobiliers fonctionnels, de services qualitatifs leur permettant d'exercer leur activité dans de bonnes conditions d'usage • Maîtriser les coûts grâce à des performances opérationnelles (conception des bâtiments, efficacité des équipements et optimisation de l'usage) • Avoir une communication transparente gestionnaire / preneur • Représenter le Marché auprès de l'État et des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif des Acteurs Engagés du Marché de Rungis • Comité technique consultatif • Site web : rungisopérateur.com, rungisinternational.com • Participation aux instances des associations de grossistes, de la Rungis Académie et des fédérations professionnelles présentes sur le Marché • Présence continue durant les heures de marché de personnel SEMMARIS sur le terrain • Enquête satisfaction (dernière en 2025) • Meeting des Pros • Événements sur le Marché 	<p>PILIER 1</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'expérience usager (horaires, aménités, services...) <p>PILIER 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filières logistiques : décarboner les flux de marchandises • Filières de transformation : dynamiser les filières locales, développer les synergies • Filières agricoles : fédérer autour de marqueurs de qualité <p>PILIER 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les opérateurs : accompagner la transition via le collectif des acteurs engagés et le label Marché Durable, développer de nouveaux outils (chartes, référentiels...)
SALARIÉS SEMMARIS ET REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficier d'un environnement de travail sécurisant, sain et inclusif • Bénéficier d'un système de rétribution attractif et équitable 	<ul style="list-style-type: none"> • Dialogue social avec les représentants du personnel • Entretiens annuels individuels • Événements : Semaine du handicap, webinaires de sensibilisation, ateliers thématiques (retraite, bien-être...) vœux, événements sur le Marché... • Communication interne : intranet, faits marquants, revue du Marché interne <i>Entre Nous</i> 	<p>LES FONDAMENTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un parcours d'engagement des collaborateurs
SOCIÉTÉ CIVILE, CONSOMMATEURS FINAUX	<ul style="list-style-type: none"> • Être consulté dans les projets de développement • Avoir accès à une alimentation saine et variée • Bénéficier du développement du territoire (emploi, formation, retombées économiques locales) • Ne pas subir de nuisances • Pouvoir visiter le Marché de Rungis 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation publique dans le cadre du projet AGORALIM • Job dating, agence France travail et nombreuses agences d'intérim présentes sur le site • Porte ouverte de la Rungis Académie • Intervention dans les écoles • Organisation de visite des métiers du Marché pour les élèves de 3^e et 2nd du territoire via Tous en stage 	<p>PILIER 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les territoires : renforcer la coopération et co-construction • Avec les consommateurs : démocratiser le bien-manger et les nouvelles pratiques alimentaires

PARTIES PRENANTES CLÉS	PRINCIPALES ATTENTES IDENTIFIÉES	MODALITÉS DE DIALOGUE	PRISE EN COMPTE DANS LA STRATÉGIE
ACTIONNAIRES ET COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE	<ul style="list-style-type: none"> • Exécuter la feuille de route stratégique • Garantir la performance et la stabilité financière • Poursuivre le programme d'extension de la zone SENIA et AGORALIM • Intégrer les enjeux de durabilité dans la stratégie de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblées générales et comités du Conseil d'Administration • Rapport annuel, financier et extra-financier • Reporting sur les financements durables et réponses aux questionnaires extra-financiers • Participation au cercle RSE de l'Agence des participations de l'État 	TOUTE LA STRATÉGIE RSE
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution positive à l'impact économique, environnemental et social local • Relations partenariales 	<ul style="list-style-type: none"> • Échanges institutionnels • Participation à projets territoriaux (ex : PAT, stratégies territoriales) • Signataire du Syndicat Mixte du Bassin-Versant de la Bièvre • Démarche de mécénats • Partenariats associatifs pour la diversité, l'équité et l'inclusion : Tous en stage, Rabelaisiennes... • Membres fondateurs de la Rungis Académie • Membre de cercles professionnels 	<p>PILIER 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filières logistiques : décarboner les flux de marchandises • Filières de transformation : dynamiser les filières locales, développer les synergies • Filières agricoles : fédérer autour de marqueurs de qualité <p>PILIER 3</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avec les territoires : renforcer la coopération et co-construction
ACTEURS DE L'AIDE ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux invendus • Facilitation logistique 	<ul style="list-style-type: none"> • Partenariats opérationnels avec les acteurs de l'aide alimentaire notamment ANDES • Échange direct pour la fourniture de carte d'accès au site 	<p>PILIER 2</p> <ul style="list-style-type: none"> • Filières de transformation : dynamiser les filières locales, développer les synergies
PARLEMENT, GOUVERNEMENT, ADMINISTRATION ET SECTEURS PROFESSIONNELS	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au processus législatif et réglementaire • Conformité réglementaire et transparence des activités de lobbying • Soutien des projets d'intérêt nationaux et européens 	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des textes législatifs, échanges avec les cabinets ministériels et l'administration au cours du processus législatif réglementaire 	PILIER 2 ET 3
PARTENAIRES D'AFFAIRES ET FOURNISSEURS	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de relations durables et équilibrées • Égalité de traitement entre les fournisseurs • Conduite éthique des affaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultations publiques, dans le respect du Code des Marchés Publics 	<p>LES FONDAMENTAUX</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nouveaux outils de pilotage avec la gouvernance

1.2.3 COMPRENDRE LES IMPACTS, LES RISQUES ET LES LEVIERS ESG LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Dans le cadre de la révision de sa stratégie RSE et de l'élaboration de son premier reporting volontaire aligné sur les standards CSRD, la SEMMARIS a conduit une analyse de double matérialité afin d'identifier ses principaux enjeux ESG.

Cette démarche s'est appuyée sur une consultation élargie de parties prenantes internes et externes, incluant les instances de direction, les directions opérationnelles, des opérateurs du Marché, des partenaires territoriaux et des experts sectoriels.

Sur la base d'une revue documentaire et d'entretiens, 40 enjeux ont été identifiés, déclinés en 76 impacts, 70 risques et 35 opportunités. Ces enjeux reflètent à la fois les thématiques des standards ESRS et les spécificités du modèle du MIN de Rungis.

L'analyse a intégré les principales caractéristiques des activités de la SEMMARIS, notamment son modèle économique, son ancrage territorial, ainsi que la diversité de sa chaîne de valeur et de ses parties prenantes.

Chaque impact, risque et opportunité a été positionné le long de la chaîne de valeur, distinguant les enjeux directement liés aux opérations de la SEMMARIS de ceux associés à l'écosystème alimentaire du Marché.

1.3

Identifier l'essentiel, hiérarchiser les enjeux, pour préserver la valeur de l'entreprise

1.3.1 DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES / UNE MÉTHODE CONSTRUITE AVEC LES ACTEURS DU MIN

La SEMMARIS a mis en place une gouvernance dédiée pour conduire l'analyse de double matérialité, pilotée par la Direction Exécutive de l'Engagement.

Cette démarche a mobilisé de manière transverse plusieurs fonctions de l'entreprise, notamment les directions finance, ressources humaines, juridique et conformité, ainsi qu'un comité technique réunissant des représentants opérationnels et des référents métiers du MIN. Ces instances ont contribué à l'identification et à l'évaluation des enjeux de durabilité.

En complément, la SEMMARIS a sollicité des expertises externes afin d'enrichir l'analyse, notamment sur les enjeux liés aux activités des grossistes, à la gestion immobilière, aux évolutions des systèmes alimentaires et au rôle territorial du Marché.

Cette approche a permis de croiser les visions internes et externes et d'ancrer l'analyse de double matérialité dans les réalités opérationnelles du MIN de Rungis.

1.3.2 DES ENJEUX À L'ACTION : UNE BOUSSOLE POUR LES DÉCISIONS FUTURES

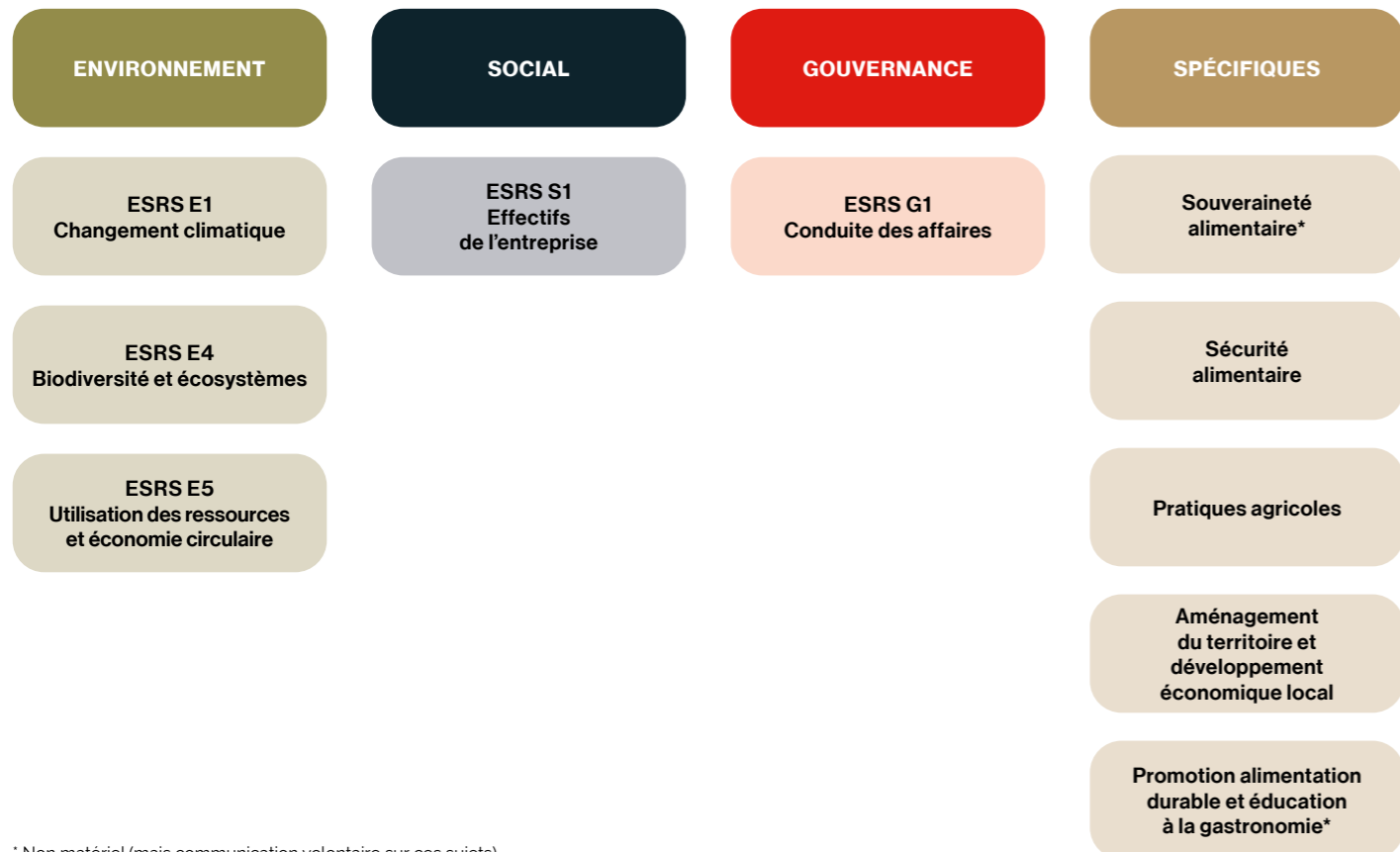
La matérialité des impacts a été évaluée selon plusieurs critères, notamment leur ampleur, leur étendue, leur caractère irréversible et leur probabilité. Les risques et opportunités ont été analysés selon une logique similaire, intégrant leur nature, leur niveau d'exposition et leur évolution dans le temps.

Les cotations ont ensuite été consolidées à l'échelle de chaque enjeu, en retenant les impacts, risques ou opportunités les plus significatifs, afin de garantir une lecture claire et opérationnelle de l'analyse.

À l'issue de plusieurs itérations, un seuil de matérialité a été fixé à 3 sur 5, permettant d'identifier 12 enjeux matériels sur les 40 initialement analysés. Ce seuil assure une priorisation resserrée tout en couvrant les principales dimensions environnementales, sociales, de gouvernance ainsi que les spécificités du modèle d'affaires de la SEMMARIS. Ces enjeux ont été validés par les instances dirigeantes de l'entreprise.

Ainsi, les 12 enjeux retenus comme matériels sont listés dans le tableau ci-contre :

Les enjeux matériels de la SEMMARIS



* Non matériel (mais communication volontaire sur ces sujets)

ENJEUX	MATÉRIALITÉ	ESRS DE RÉFÉRENCE DANS LE CADRE DE LA CSRD, LE CAS ÉCHÉANT	NARRATIF CONCERNANT LA MATÉRIALITÉ DE L'ENJEU
Énergie	Impact et financière	E1 - Changement climatique	La SEMMARIS exploite des infrastructures fortement consommatrices d'énergie (éclairage, chauffage, chaîne du froid...), ce qui rend cet enjeu à la fois majeur du point de vue impact (optimisation de la consommation énergétique) et financier (réduction d'un poste de dépenses conséquent).
Adaptation au changement climatique des infrastructures	Impact et financière	E1 - Changement climatique	L'adaptation au changement climatique constitue un enjeu majeur pour un acteur exposé aux risques immobiliers ; or la SEMMARIS, en tant que foncière et gestionnaire d'infrastructures, est directement concernée compte tenu du poids de l'immobilier dans son activité et son chiffre d'affaires.
Atténuation du changement climatique	Impact	E1 - Changement climatique	Les différentes activités de la SEMMARIS ainsi que celles de la chaîne de valeur sont émettrices de gaz à effet de serre (construction, gestion des déchets du MIN, chaîne du froid pour les opérateurs, transport et logistique, production agricole...).
Impacts directs sur les facteurs d'érosion de la biodiversité	Impact	E4 - Biodiversité	Les activités de construction de la SEMMARIS et la possible artificialisation des sols notamment dans le cadre de projets d'extension et/ou de rénovation des infrastructures sous gestion de la foncière justifient que cet enjeu soit matériel. Cela s'ajoute aux préoccupations en matière de biodiversité dans la chaîne de valeur, notamment concernant la production agricole et les modes d'agriculture soutenus par les activités des grossistes opérant sur le MIN.
Gestion des déchets	Impact	E5 - Utilisation des ressources et économie circulaire	La SEMMARIS est responsable de la gestion des déchets sur le MIN. Les volumes conséquents de déchets notamment d'emballages et de denrées alimentaires transitant par le MIN via les opérateurs justifient une préoccupation particulière de la SEMMARIS concernant la prise en compte des principes de l'économie circulaire et de lutte contre le gaspillage alimentaire.
Pratiques agricoles	Impact	Enjeu spécifique à l'activité de la SEMMARIS	Cet enjeu est spécifique à la SEMMARIS car en tant que gestionnaire d'un lieu essentiel pour la structuration des filières de production agricole et la distribution alimentaire sur le territoire, l'entreprise se doit de se préoccuper des modèles agricoles soutenus par le MIN et ses opérateurs.
Conditions de travail de nos collaborateurs	Impact	S1 - Effectifs propres	Les conditions de travail des collaborateurs de la SEMMARIS constituent un enjeu matériel au nom de la variété de conditions de travail des employés (horaires décalés, travail dans le froid, enjeux de santé et sécurité sur le MIN...) et des leviers d'amélioration des conditions de travail et du bien-être des salariés qui sont à la main de la SEMMARIS.
Gestion des compétences et des carrières de nos collaborateurs	Financière	S1 - Effectifs propres	La gestion des compétences et des carrières pour les employés de la SEMMARIS est un enjeu de pérennité financière pour l'entreprise, en assurant une continuité des activités et des savoirs au sein des équipes.
Aménagement du territoire et développement économique local	Financière	Enjeu spécifique à l'activité de la SEMMARIS	Cet enjeu est spécifique à la SEMMARIS au nom de son rôle de foncière et de gestionnaire d'infrastructures immobilières qui s'inscrivent dans un contexte territorial et servent des intérêts économiques forts pour la région.
Sécurité alimentaire	Impact	Enjeu spécifique à l'activité de la SEMMARIS	Cet enjeu est spécifique à la SEMMARIS car en tant que gestionnaire d'un lieu essentiel dans le maillage alimentaire territorial, l'entreprise a une responsabilité toute particulière sur la garantie d'hygiène, de sécurité alimentaire et de traçabilité pour les denrées qui transitent par le MIN et ses infrastructures.
Corruption	Impact	G1 - Conduite des affaires	Cet enjeu est matériel pour la SEMMARIS au nom de ses engagements en faveur de l'éthique des affaires et de la multiplicité des acteurs opérant sur le site du MIN.
Relations fournisseurs responsables	Impact	G1 - Conduite des affaires	Cet enjeu est matériel pour la SEMMARIS en tant qu'acteur privé/public et dans le cadre de la commande publique.

Mesurer notre

IMPACT

Analyse de double matérialité

Les résultats de l'analyse de double matérialité ont été consolidés dans la matrice ci-dessous.

Matérialité d'impact	Double matérialité
<ul style="list-style-type: none"> • Atténuation du changement climatique • Biodiversité • Gestion des déchets • Pratiques agricoles • Conditions de travail de nos collaborateurs • Sécurité alimentaire • Corruption • Relations fournisseurs responsables 	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation au changement climatique des infrastructures • Énergie
Non matériel	Matérialité financière
28 enjeux évalués	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des compétences et des carrières de nos collaborateurs • Aménagement du territoire et développement économique local

Matérialité d'impact

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité menée, la SEMMARIS a identifié et priorisé ses impacts, risques et opportunités (IRO) matériels en lien avec ses activités et sa chaîne de valeur. Le tableau

ci-après présente ces IRO, en les reliant aux standards ESRS applicables, aux sous-thèmes associés ainsi qu'aux parties prenantes concernées.

ESRS	SOUS-THÈMES	NATURE DE L'IRO	POSITION DE L'IRO DANS LA CHAÎNE DE VALEUR DE LA SEMMARIS	PARTIES PRENANTES IMPLIQUÉES
E1 Changement climatique	Adaptation au changement climatique des infrastructures	Opportunité	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés SEMMARIS
		Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés SEMMARIS, grossistes et opérateurs sur le MIN
	Atténuation du changement climatique	Risque	Chaîne de valeur entière	Salariés SEMMARIS, grossistes et opérateurs sur le MIN
		Impact	Chaîne de valeur entière	Salariés SEMMARIS, grossistes et opérateurs sur le MIN
	Énergie	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés SEMMARIS, grossistes et opérateurs sur le MIN
E4 Biodiversité et écosystèmes	Impacts directs sur les facteurs d'érosion de la biodiversité	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés SEMMARIS
E5 Consommation des ressources et économie circulaire	Gestion des déchets	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS et aval (grossistes)	Acteurs de l'aide alimentaire
S1 Personnel de l'entreprise	Conditions de travail	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés de la SEMMARIS et représentants du personnel
	Gestion des compétences et des carrières	Risque	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés de la SEMMARIS et représentants du personnel
Enjeux spécifiques Autres	Pratiques agricoles	Impact	Chaîne de valeur alimentaire, amont des grossistes	Grossistes et producteurs agricoles dans leur chaîne de valeur
	Aménagement du territoire et développement local	Opportunité	Chaîne de valeur entière	Collectivités territoriales
G1 Conduite des affaires	Sécurité alimentaire	Impact	Grossistes et opérateurs du MIN	Société civile, consommateurs finaux
	Corruption	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Salariés SEMMARIS, clients et grossistes
	Relations fournisseurs responsables	Impact	Opérations propres de la SEMMARIS	Partenaires d'affaires et fournisseurs

Ces enjeux de durabilité prioritaires pour la SEMMARIS ont servi de base pour la structuration d'une stratégie RSE cohérente avec l'analyse de double matérialité menée. Cependant, les thématiques des enjeux non retenus comme matériels ont malgré tout été considérés dans la construction de la stratégie RSE afin d'en faire une stratégie ambitieuse et globale qui ne se restreigne pas au strict reporting réglementaire de l'entreprise.

La stratégie RSE de la SEMMARIS

La stratégie RSE 2025-2035, alignée sur la feuille de route stratégique de l'entreprise, s'inscrit dans une ambition de faire du Marché de Rungis une véritable Cité de l'Alimentation, un lieu où se pensent, se construisent, s'expérimentent et se partagent les modèles alimentaires de demain. Un espace de rencontre entre acteurs économiques, chercheurs, producteurs, logisticiens, étudiants, collectivités et citoyens, au service d'une alimentation plus durable, résiliente et accessible.

Les trois grands piliers structurant l'engagement RSE de la SEMMARIS portent sur trois dimensions complémentaires : les murs, les flux et les liens au sein du Marché. Ils visent respectivement à réinventer les infrastructures du MIN, à renforcer les filières alimentaires sur

lesquelles reposent les activités de Rungis et à développer les coopérations entre les acteurs de l'écosystème alimentaire.

Ces axes sont complétés par deux dimensions transversales : le pilotage des fonctions opérationnelles de la SEMMARIS afin de porter et faire vivre cette stratégie en interne, et une mission d'information, de sensibilisation et d'influence visant à nourrir les réflexions collectives sur les enjeux alimentaires, climatiques et agricoles.

À travers cette stratégie, la SEMMARIS entend contribuer à faire émerger un modèle d'infrastructure alimentaire capable de concilier souveraineté alimentaire, transition écologique et création de valeur pour les territoires.

Rungis. La cité de l'alimentation.

<p>1</p> <p>RENOUVELER LES INFRASTRUCTURES ALIMENTAIRES #LESMURS</p> <p>Objectif : poursuivre la modernisation et le développement des sites sous contrainte climatique et foncière</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Accélérer la trajectoire bas carbone du bâti 2 Adapter les infrastructures au changement climatique 3 Préserver les ressources et renforcer la circularité (eau, déchets) 4 Améliorer l'expérience usager (horaires, aménités, services...) 	<p>2</p> <p>REPENSER LES FILIÈRES ALIMENTAIRES #LESFLUX</p> <p>Objectif : faciliter la structuration de filières alimentaires durables et robustes</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Filières logistiques : décarboner les flux des marchandises 2 Filières de transformation : dynamiser les filières locales, développer les synergies 3 Filières agricoles : fédérer autour de nouveaux marqueurs de qualité 	<p>3</p> <p>RÉINVENTER LES COOPÉRATIONS ALIMENTAIRES #LESACTEURS</p> <p>Objectif : bâtir un système alimentaire plus résilient au travers de nouvelles alliances</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 Avec les opérateurs : accompagner la transition via le collectif des acteurs engagés, développer de nouveaux outils (chartes, référentiels...) 2 Avec les territoires : renforcer la coopération et la co-construction 3 Avec les consommateurs : démocratiser le bien-manger et les nouvelles pratiques alimentaires
--	---	--

LES FONDAMENTAUX POUR UNE VISION DE LONG TERME #LESFONDATIONS

- Un parcours d'engagement des collaborateurs
- De nouveaux outils de pilotage avec la gouvernance
- Une gouvernance de la RSE

UN ESPACE PHYSIQUE ET VIRTUEL DE RECHERCHE, DE DÉMONSTRATION ET D'INFORMATION #LENARRATIF

- Un espace de recherche-action
- Un espace de démonstration
- Un espace de pédagogie et d'information

Actions mises en place en 2025

PILIER	CHANTIER	ENGAGEMENT	DIRECTION PILOTE	ACTIONS RÉALISÉES EN 2025
1	1 Accélérer la trajectoire bas carbone du bâti	Créer une dynamique de mobilisation autour de la performance énergétique du MIN de Rungis	Direction des finances	Mettre en place un dispositif financier via la contribution RSE pour accompagner les concessionnaires qui engagent des travaux soumis à autorisation afin de déployer des systèmes permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau
		Renforcer l'autonomie énergétique via la production d'ENR sur le site	Direction de l'immobilier	Déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques y compris pour les poids lourds (29 bornes déployées en 2025)
2	3 Filières agricoles : fédérer autour de nouveaux marqueurs de qualité	Favoriser les produits d'origine française et sous signe de qualité vendus sur le MIN	Direction commerciale	Élaborer un cahier des charges spécifiques pour le Pavillon de la souveraineté alimentaire afin de favoriser les produits régionaux et les cellules publiques / coopératives
		Déployer le label Marché Durable auprès des opérateurs	Direction de l'engagement	Lancer le label Marché Durable
3	2 Avec les territoires : renforcer la coopération et co-construction	Contribuer activement aux objectifs des politiques territoriales en s'appuyant sur les outils de concertation	Direction du développement et de la logistique	Mener une concertation dans le cadre d'AGORALIM avec l'ensemble des acteurs du territoire (plus de 600 contributions)
FONDAMENTAUX	1 Un parcours d'engagement des collaborateurs 2 De nouveaux outils de pilotage avec la gouvernance	Réaliser un diagnostic QCVT et bien-être au travail avec plan d'actions associé	Direction des ressources humaines	Réaliser une analyse documentaire et mener des entretiens avec des collaborateurs
		Renforcer la politique éthique	Direction juridique	Lancer le marché d'accompagnement pour l'amélioration de la politique éthique de la SEMMARIS

Au sein de chaque pilier d'engagement, plusieurs chantiers délimitent les priorités d'actions notamment en lien avec les enjeux de durabilité matériels, avec plusieurs temporalités associées aux objectifs ambitieux fixés et déclinés dans le plan d'actions : 18 objectifs à court terme, 15 à moyen terme et 16 à long terme.

Le label LUCIE 26000 : un exemple de structuration RSE à l'échelle d'un MIN

Le Grand Marché de Toulouse a engagé en 2024 et 2025 une démarche de préparation à la labellisation LUCIE 26000, incluant une première auto-évaluation et la réalisation de l'audit initial en 2025. Cette démarche a permis de structurer progressivement ses engagements RSE autour des grands principes de l'ISO 26000 : gouvernance responsable, dialogue avec les parties prenantes, ancrage territorial, conditions de travail et environnement. Le label a finalement été obtenu en mars 2026, marquant une étape importante dans la formalisation de ses engagements.

2

TRANSFORMER

nos modes de fonctionnement
pour répondre aux enjeux de durabilité



2.1

Agir face au changement climatique et à la pression sur les ressources

2.1.1 RÉDUIRE L'EMPREINTE CLIMATIQUE ET RENFORCER LA RÉSILIENCE DES PLATEFORMES AGRO-LOGISTIQUES

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité, le changement climatique a été identifié comme un enjeu doublement matériel pour la SEMMARIS.

Le changement climatique constitue un enjeu central pour les acteurs de l'aménagement et de l'exploitation d'infrastructures, à la fois en raison de leur contribution aux émissions de gaz à effet de serre et de leur exposition croissante aux effets physiques du dérèglement climatique.

À ce stade, la SEMMARIS dispose d'une stratégie climat structurée principalement autour de la réduction de son empreinte carbone. L'enjeu d'adaptation, bien que déjà pris en compte à travers certaines pratiques opérationnelles, fait l'objet d'un renforcement progressif à la suite des résultats de la double matérialité.

Trajectoire carbone

La SEMMARIS a engagé depuis 2019 une trajectoire de réduction de son empreinte carbone, structurée autour de ses principaux postes d'émissions que sont la construction et l'aménagement, la gestion des déchets et les consommations énergétiques.

Dans ce cadre, l'entreprise s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de 26 % à l'horizon 2030 (par rapport à 2019) et vise le Net Zéro à l'horizon 2050, en intensité rapportée à son chiffre d'affaires.

Cette trajectoire est aujourd'hui pilotée à travers la démarche « ACT Pas à Pas », qui permet de structurer progressivement le plan de transition climatique et d'en assurer le suivi de manière plus robuste.

Gouvernance de la trajectoire

La SEMMARIS a présenté ses ambitions de réduction carbone à son Conseil d'Administration dès 2021. La démarche « ACT Pas à Pas », en cours de déploiement, permettra de renforcer la structuration et le pilotage de cette trajectoire.

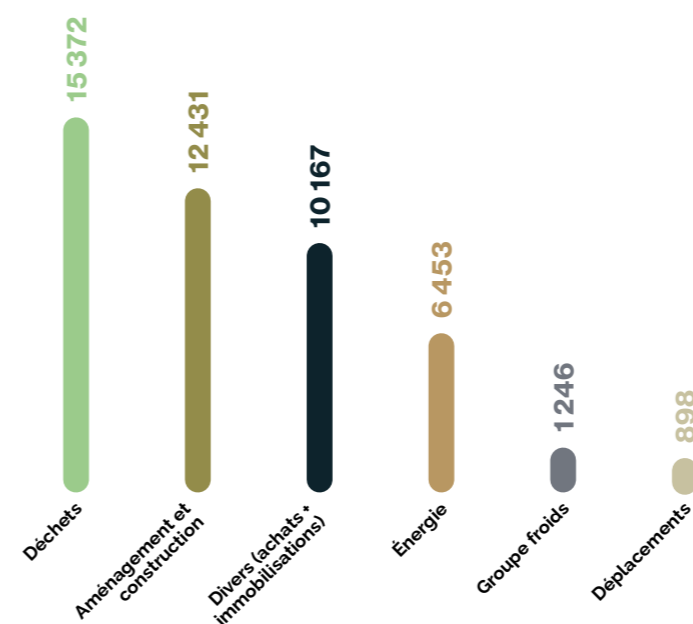
La SEMMARIS a déterminé et précisé dans sa stratégie climat plusieurs engagements combinant adaptation (flots de chaleur, continuité opérationnelle, résilience), atténuation (transport) et énergie (ENR, rénovation, réductions fossiles) qui seront détaillés ci-après dans le plan d'actions. Cette politique couvre l'ensemble des périmètres de la SEMMARIS.

Bilan carbone

L'année 2025 marque une amélioration des indicateurs carbone par rapport à 2024. Ces évolutions s'inscrivent dans une trajectoire de long terme, tout en restant en partie liées à la nature des projets d'aménagement réalisés chaque année.

La répartition des émissions de GES de la SEMMARIS sur le périmètre d'engagement « ACT Pas à Pas » en 2025 est présentée par pôle dans le graphique ci-contre.

**Bilan carbone SEMMARIS : répartition des émissions
par pôle de GES sur le périmètre d'engagement
« ACT Pas à Pas » 2025 (Teq CO₂)**



Zoom sur la démarche climatique du Groupe

La SEMMARIS franchit une nouvelle étape dans la structuration de sa stratégie climat en s'engageant dans la démarche « ACT Pas à Pas » en 2025. Cette méthodologie de référence, développée par l'ADEME et le CDP, permet de piloter plus finement la trajectoire de décarbonation de l'entreprise, de renforcer la résilience des infrastructures et d'inscrire les enjeux climat dans une dynamique d'amélioration continue. Cette dynamique climat s'étend également au MIN de Toulouse, engagé dans le Pacte Climat 2030 de Toulouse Métropole, ainsi qu'aux réflexions menées dans le cadre du projet AGORALIM, qui intègre des ambitions de certification HQE.

Trajectoire de réduction des émissions GES de la SEMMARIS sur le périmètre d'engagement « ACT Pas à Pas »

La trajectoire de décarbonation de la SEMMARIS demeure alignée avec ses objectifs. Après des variations liées à la nature des projets d'aménagement, l'année 2025 marque une amélioration des indicateurs, avec une baisse de l'intensité carbone par rapport à l'année de référence 2019.

Cette évolution traduit les effets des actions engagées sur les principaux leviers de décarbonation, tout en restant dépendante du rythme et de la nature des investissements réalisés chaque année.

Agir sur la réduction de l'empreinte carbone

Le plan climat de la SEMMARIS s'articule autour de quatre axes complémentaires :

- Réduire l'empreinte carbone des infrastructures, notamment à travers l'intégration progressive de critères bas carbone dans les projets d'aménagement et de construction ;
- Améliorer la performance énergétique du site, en agissant sur les consommations, les équipements et le pilotage énergétique ;
- Développer les énergies bas carbone, en particulier via le photovoltaïque et l'évolution progressive du mix énergétique ;
- Renforcer la résilience et préserver les ressources, en intégrant les enjeux d'adaptation climatique, de gestion de l'eau et de circularité des flux.

Ces axes se traduisent par des actions opérationnelles déployées à l'échelle du Marché, dont les principaux résultats sont présentés dans les sections suivantes.

Mesures d'adaptation

La SEMMARIS met en œuvre plusieurs actions visant à renforcer la résilience du site face aux effets du changement climatique.

La réduction de l'imperméabilisation du MIN a un effet direct sur les îlots de chaleur, le cadre de travail des usagers et la réduction des consommations de climatisation. Elle s'accompagne du développement d'espaces végétalisés et de modes constructifs plus adaptés aux évolutions climatiques.

Par ailleurs, la maintenance régulière des équipements ainsi que la rénovation des bâtiments contribuent à assurer la continuité opérationnelle du Marché dans un contexte de dérèglement climatique croissant.

Réduction de l'empreinte carbone des activités

La SEMMARIS agit également sur l'impact carbone de ses activités d'aménagement et d'exploitation.

Un plan d'actions est engagé afin de réduire l'empreinte des nouvelles constructions, notamment à travers l'intégration progressive de critères carbone dans les projets d'aménagement avec la réalisation d'Analyse de Cycle de Vie des matériaux de construction.

Mesures d'atténuation

Sur le volet atténuation, la SEMMARIS agit notamment sur les émissions liées aux déplacements et aux consommations énergétiques.

En matière de transport, une politique visant à encourager le recours aux transports en commun et aux modes de déplacement moins carbonés est progressivement déployée. L'arrivée de la ligne 14 constitue à ce titre un levier structurant de réduction des émissions liées aux mobilités.

Concernant l'énergie, la SEMMARIS met en œuvre des actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de développement d'énergies bas carbone, incluant notamment la modernisation des installations, le déploiement photovoltaïque, la réduction progressive du recours aux énergies fossiles et l'étude de solutions complémentaires telles que la géothermie. Les principales actions engagées et les indicateurs associés sont présentés dans la section dédiée à l'énergie.

Préservation des ressources et circularité

Enfin, la SEMMARIS déploie des actions visant à préserver les ressources et à renforcer la circularité des flux.

Des actions sont également engagées pour optimiser l'utilisation des ressources, notamment à travers la gestion de l'eau et l'allongement de la durée de vie des équipements.

Investissements environnementaux prévus pour la décarbonation

Les investissements identifiés en faveur de la transition écologique représentent 21,5 millions d'euros sur la période 2023-2025, dont 7,2 millions d'euros en 2025.

Les principaux investissements ont concerné :

- le développement de la production photovoltaïque ;
- la rénovation et la modernisation de bâtiments existants, notamment la restructuration du bâtiment des produits laitiers et des fleurs coupées ;
- l'amélioration de la performance énergétique, via l'éclairage LED, les équipements de chauffage et les outils de pilotage ;
- la poursuite de la modernisation des équipements frigorifiques, avec le remplacement de groupes froid vétustes par des installations plus performantes ;
- des aménagements contribuant à l'adaptation du site, incluant la création d'îlots de fraîcheur et l'amélioration de la gestion des eaux pluviales.

Effets financiers attendus liés aux risques de transition

La transition climatique est susceptible d'avoir plusieurs effets financiers sur la SEMMARIS, qu'ils soient liés à des risques ou à des opportunités. Les principaux enjeux identifiés concernent l'évolution des coûts de l'énergie, les investissements nécessaires à l'adaptation et à la décarbonation des infrastructures, ainsi que la prise en compte croissante des exigences réglementaires et environnementales dans les projets d'aménagement, de rénovation et d'exploitation.

À la date de clôture, la SEMMARIS n'a pas identifié de passifs climatiques significatifs devant être comptabilisés dans les états financiers au titre des risques de transition. Les obligations réglementaires connues en matière de performance énergétique, de décarbonation ou de conformité environnementale des actifs immobiliers sont intégrées de manière progressive dans la planification des investissements pluriannuels du Groupe.

À l'inverse, le développement d'infrastructures énergétiques plus performantes, la réduction progressive de la dépendance aux énergies fossiles, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la valorisation du positionnement durable du Marché sont susceptibles de générer des effets économiques positifs à moyen et long terme.

À ce stade, la quantification consolidée de ces effets financiers reste en cours de structuration et fera l'objet d'un enrichissement progressif du reporting climatique.

Accompagner les opérateurs dans leur transition bas carbone (chaîne de valeur)

La SEMMARIS joue également un rôle d'accompagnement de l'ensemble des acteurs du Marché International de Rungis dans leur transition climatique.

Dans ce cadre, elle réalise chaque année le bilan carbone du Marché International de Rungis, afin de suivre l'évolution des émissions du secteur et d'identifier les leviers de décarbonation pour les opérateurs.

Elle a également engagé un partenariat avec Bpifrance afin de permettre aux grossistes volontaires de financer la réalisation de leur bilan carbone et stratégie RSE sur la période 2024-2025.

Par ailleurs, la SEMMARIS soutient plusieurs initiatives en faveur de l'agroécologie et de la transition bas carbone des filières agricoles. Elle est notamment engagée dans l'initiative internationale « 4 pour 1 000 », lancée lors de la COP21, visant à renforcer le stockage de carbone dans les sols tout en contribuant à la sécurité alimentaire.

2.1.2 MAÎTRISER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES ET ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En tant qu'opérateur d'infrastructures agro-logistiques de grande envergure, l'activité du Marché de Rungis est fortement consommatrice d'énergie, notamment pour l'exploitation des bâtiments, le fonctionnement des équipements en particulier frigorifiques ainsi que pour les services mutualisés du Marché d'Intérêt National de Rungis comme l'éclairage du site fonctionnant essentiellement de nuit et le chauffage/climatisation des locaux à usages administratifs.

Les consommations énergétiques constituent le quatrième poste d'émissions de gaz à effet de serre de la SEMMARIS et représentent, à ce titre, un axe structurant de sa stratégie climat. L'optimisation et la réduction de ces consommations, à travers des programmes de rénovation énergétique, la modernisation des installations techniques ainsi que l'ambition de mieux sensibiliser les locataires, s'accompagnent d'une démarche de décarbonation des sources d'énergie et de développement de la production sur site afin de renforcer la résilience du modèle. L'ensemble de ces leviers contribue directement à l'atteinte des objectifs de décarbonation définis dans le cadre de la démarche « ACT Pas à Pas ».

La SEMMARIS agit selon quatre leviers complémentaires :

- réduire les consommations énergétiques des bâtiments et équipements ;
- moderniser les installations techniques les plus consommatrices ;
- développer la production locale d'énergies renouvelables ;
- limiter la dépendance aux énergies fossiles et renforcer la résilience énergétique du site.

Mix énergétique et consommations

Les consommations présentées ci-dessous correspondent aux usages énergétiques nécessaires à l'exploitation du Marché International de Rungis (bâtiments, équipements, réseaux internes et services mutualisés).

Elles comprennent principalement :

- l'électricité consommée sur le site ;
- la chaleur distribuée via le réseau de chaleur urbain alimentant le Marché.

L'utilisation de combustibles fossiles en appoint est indispensable, ponctuellement, lors des périodes de maintenance ou d'indisponibilité de l'unité de valorisation énergétique alimentant le réseau de chaleur.

Type d'énergie	Consommation (MWh)	% du total
Électricité	18 974	42,5 %
Chaleur urbaine	25 659	57,5 %
Total	44 633	100 %

Le mix énergétique de la SEMMARIS repose ainsi très majoritairement sur des sources bas carbone. Cette performance s'explique principalement par le recours au réseau de chaleur alimenté par la valorisation énergétique des déchets, complété par de l'électricité d'origine renouvelable et par le développement progressif de la production photovoltaïque sur site.

Évolution des consommations énergétiques

Indicateur	2023	2024	2025
Consommation totale (MWh)	63 596	47 585	44 633
Variation annuelle	-	- 25 %	- 6 %

Après une baisse marquée entre 2023 et 2024, les consommations énergétiques poursuivent leur diminution en 2025. Cette évolution s'explique notamment par les actions engagées en matière de performance énergétique, la modernisation des équipements et les conditions d'exploitation du site.

Leviers de réduction des consommations énergétiques

La SEMMARIS déploie plusieurs actions visant à améliorer la performance énergétique de ses infrastructures :

- mise en conformité avec le Décret Tertiaire et suivi des consommations énergétiques ;
- rénovation énergétique des bâtiments, notamment via des travaux d'isolation thermique ;
- optimisation des installations frigorifiques et réduction progressive des fluides les plus émissifs ;
- déploiement d'outils de pilotage et de suivi des consommations.

Ces actions contribuent directement à la réduction des émissions des scopes 1 et 2 observées depuis 2019.

Développement des énergies bas carbone

La SEMMARIS s'est engagée dans le développement des énergies renouvelables et bas carbone, notamment à travers :

- le déploiement d'ombrières photovoltaïques permettant de viser une part d'autoconsommation comprise entre 15 % et 20 % à l'horizon 2030. La production photovoltaïque du site a atteint 3 231 MWh en 2025, témoignant de la montée en puissance progressive des installations déployées sur le Marché ;
- l'étude de solutions complémentaires telles que la géothermie ;
- la réduction du recours aux énergies fossiles.

Contribution à la transition énergétique du territoire

Au-delà de ses consommations propres, la SEMMARIS joue un rôle actif dans la transition énergétique du territoire à travers l'exploitation d'un réseau de chaleur alimenté par une unité de valorisation énergétique. Ce réseau permet d'alimenter le MIN de Rungis ainsi que des acteurs extérieurs, notamment l'aéroport d'Orly et des collectivités locales avoisinantes.



3 231 MWh d'électricité photovoltaïque produits en 2025, illustrant la montée en puissance des énergies renouvelables sur le Marché de Rungis.

2.1.3 ADAPTER LES PLATEFORMES AGRO-LOGISTIQUES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le changement climatique entraîne une intensification des aléas physiques, notamment des épisodes de chaleur, susceptibles d'affecter directement le fonctionnement des infrastructures et les conditions d'exploitation du Marché International de Rungis.

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité, l'adaptation au changement climatique a été identifiée comme un enjeu matériel pour la SEMMARIS. Cet enjeu se traduit notamment par la nécessité de limiter la vulnérabilité des infrastructures, d'assurer la continuité d'activité et d'améliorer les conditions de travail sur le site dans un contexte de dérèglement climatique.

À ce stade, la SEMMARIS est en cours de structuration de sa stratégie d'adaptation. Néanmoins, plusieurs actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion et de l'aménagement du site contribuent d'ores et déjà à renforcer sa résilience.

Ces actions concernent en particulier :

- la réduction de l'imperméabilisation des sols, permettant de limiter les effets d'îlots de chaleur et d'améliorer l'infiltration des eaux pluviales ;
- le développement d'espaces végétalisés, contribuant à la régulation thermique du site et à l'amélioration du cadre de travail ;
- la réalisation d'études spécifiques sur les îlots de chaleur, permettant d'identifier les zones les plus exposées et les leviers d'action prioritaires ;
- l'intégration progressive de pratiques constructives plus résilientes, notamment à travers le choix de matériaux et d'aménagements adaptés aux évolutions climatiques ;
- la maintenance et la rénovation des infrastructures, contribuant à assurer leur bon fonctionnement dans un contexte de contraintes climatiques accrues.



Renaturer le Marché autrement : en 2025, la SEMMARIS a créé un espace de culture de plantes aromatiques et de tisanes favorisant la sensibilisation à l'agroécologie, bien-être et lien entre les salariés.

2.1.4 RÉINTÉGRER ET PRÉSERVER LE VIVANT DANS DES INFRASTRUCTURES PAR NATURE FORTEMENT ANTHROPISÉES

La biodiversité constitue un enjeu environnemental croissant pour les acteurs de l'aménagement, en lien avec les pressions exercées par l'artificialisation des sols, l'utilisation des ressources naturelles et le changement climatique.

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité, ce sujet a été identifié comme pertinent pour la SEMMARIS.

Contexte écologique des sites exploités : le Marché International de Rungis

Le Marché International de Rungis est implanté dans un environnement largement urbanisé, sur un site historiquement artificialisé et principalement dédié à des activités logistiques et commerciales.

Les opérations menées par la SEMMARIS s'inscrivent majoritairement dans une logique de modernisation et de densification d'infrastructures existantes, limitant l'extension vers de nouveaux espaces naturels.

Dans ce contexte, les enjeux biodiversité se situent principalement à l'échelle du site et portent sur l'amélioration progressive de ses fonctionnalités écologiques.

Intégration progressive des enjeux biodiversité dans les activités de la SEMMARIS

Premières pratiques contribuant à la préservation de la biodiversité

Sans disposer à ce stade d'une stratégie formalisée, la SEMMARIS intègre progressivement des pratiques contribuant à limiter certaines pressions environnementales, notamment :

- l'intégration d'analyses de cycle de vie dans les projets de construction ;
- le recours à des matériaux recyclés dans les opérations d'aménagement ;
- la désimperméabilisation des sols et le développement d'espaces végétalisés ;
- l'amélioration de la gestion des eaux pluviales, notamment via des dispositifs d'infiltration ;

- le recours à des ressources en eau alternatives pour l'arrosage des espaces verts.

Ces actions contribuent à améliorer certaines fonctionnalités écologiques du site, notamment en matière de gestion des sols, d'infiltration de l'eau et de développement d'habitats végétalisés en contexte urbain.

Gestion écologique des espaces extérieurs du Marché International de Rungis

La gestion des espaces verts du site s'appuie sur des pratiques encadrées, intégrant notamment le suivi du patrimoine arboré, l'adaptation des essences aux conditions locales et des modalités d'entretien différenciées selon les usages.

Des aménagements paysagers ont également été développés afin de renforcer la qualité écologique du site, notamment à travers la création de continuités végétalisées et l'amélioration de la gestion hydraulique. Par ailleurs, le recours à des ressources en eau alternatives, notamment via l'aqueduc de la Vanne, permet de limiter l'utilisation d'eau potable pour l'irrigation des espaces verts.

Intégration des enjeux biodiversité dans les projets de développement

La SEMMARIS intègre également ces enjeux dans ses projets de développement, notamment dans le cadre du projet AGORALIM. Les premières analyses écologiques montrent un contexte initial peu favorable à la biodiversité, lié à l'occupation actuelle des sols. Dans ce cadre, les aménagements prévus visent à améliorer la qualité écologique du site à travers :

- la création de structures végétales diversifiées ;
- le choix d'essences adaptées ;
- la mise en place de pratiques de gestion différenciée.

Ces orientations s'inscrivent dans une démarche d'aménagement plus globale intégrant les enjeux environnementaux, notamment dans le cadre de la labellisation HQE Aménagement.

Premiers résultats en faveur de la biodiversité et de la qualité écologique du site

Les actions engagées contribuent progressivement à améliorer certaines fonctionnalités écologiques du site. Parmi les évolutions observées :

- une augmentation des surfaces végétalisées et désimperméabilisées depuis 2019 (environ + 30 %) ;
- le développement d'aménagements favorisant l'infiltration des eaux pluviales ;
- la plantation d'arbres et la création d'espaces végétalisés ;
- l'intégration de matériaux recyclés dans les travaux de voirie.

La SEMMARIS dispose par ailleurs d'un inventaire de son patrimoine arboré, avec plus de 1 600 arbres recensés sur le site.

Un projet de tisanerie développé au sein du Jardin Mosaïque illustre également cette dynamique. Issu de la requalification d'un espace existant, il combine culture agroécologique, aménagements favorables à la biodiversité urbaine et actions de sensibilisation interne.

Ces actions contribuent à améliorer les fonctions écologiques du site, notamment en matière de gestion de l'eau, de régulation thermique et de maintien d'habitats en milieu urbain.

Vers une stratégie biodiversité structurée

À ce stade, la SEMMARIS ne dispose pas encore d'indicateurs consolidés de performance biodiversité à l'échelle de ses activités.

Dans une logique d'amélioration continue, une étude dédiée sera engagée à partir de 2026 afin de :

- mieux caractériser les enjeux écologiques du site ;
- analyser les impacts, risques et dépendances associés ;
- identifier les leviers d'action prioritaires.

Ces travaux permettront d'orienter la définition d'une stratégie biodiversité structurée à partir de 2027.

2.1.5 FAIRE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE UN ATOUT AU SERVICE DU TERRITOIRE

L'économie circulaire constitue un enjeu important pour la SEMMARIS au regard de son rôle de gestionnaire du MIN de Rungis, de maître d'ouvrage et d'exploitant d'infrastructures logistiques, commerciales et techniques.

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité, la gestion des déchets a été identifiée comme un enjeu matériel. Plus largement, les travaux menés ont mis en évidence plusieurs enjeux associés à l'utilisation des ressources : déchets d'exploitation du Marché, déchets issus des opérations de construction, de maintenance et de rénovation, gestion des invendus alimentaires et utilisation de ressources naturelles, notamment l'eau.

À ce stade, la SEMMARIS agit principalement comme organisatrice et facilitatrice de dispositifs collectifs à l'échelle du Marché. Une part importante des impacts associés à l'utilisation des ressources relève en effet des activités des opérateurs présents sur le site. Son action repose donc sur l'organisation d'infrastructures mutualisées, l'incitation aux bonnes pratiques et l'amélioration progressive des dispositifs de gestion des flux.

Gestion des déchets et valorisation des ressources sur le MIN de Rungis



Recycler sur place pour limiter les flux inutiles et améliorer le remplissage des camions.

La gestion des déchets constitue un enjeu structurant pour le MIN de Rungis, qui a généré 36 877 tonnes de déchets en 2025.

La SEMMARIS organise un système collectif de gestion des déchets reposant sur des infrastructures mutualisées et des contrats avec des prestataires spécialisés. Ce dispositif comprend notamment des points de collecte répartis sur le site, le Point E pour le tri et la valorisation des emballages, une déchèterie pour certains flux spécifiques, ainsi que des filières dédiées aux principaux déchets collectés.

Cette organisation vise à améliorer le tri à la source, orienter les flux vers des filières de valorisation adaptées et sécuriser la gestion opérationnelle des déchets du Marché.

100 %
des déchets du Marché
de Rungis valorisés

73 %
du Grand Marché
de Toulouse valorisés

56

associations d'aide alimentaire encartées gratuitement

+ 20 000 €

d'équivalent monétaire d'entrée de péage offerte aux associations

Prévention du gaspillage alimentaire et orientation des invendus

En tant que gestionnaire du MIN de Rungis, la SEMMARIS n'est pas directement productrice d'invendus alimentaires. Elle agit en revanche pour faciliter leur orientation vers des filières de redistribution ou de valorisation.

Cette action repose notamment sur l'accueil du chantier d'insertion d'ANDES – Potager de Marianne au cœur du Marché, la mise à disposition de facilités logistiques pour les associations agréées, l'accès gratuit au péage du Marché pour les associations habilitées au don, ainsi que l'utilisation d'outils numériques facilitant la déclaration et la traçabilité des dons.

Ces dispositifs s'inscrivent dans les principes portés par la loi Garot et la loi AGECE, et contribuent à limiter le gaspillage alimentaire tout en renforçant la dimension sociale du Marché.

Intégration de l'économie circulaire dans les opérations immobilières

La SEMMARIS intègre progressivement des principes d'économie circulaire dans ses opérations de construction, de maintenance et de rénovation.

Cette démarche se traduit notamment par l'introduction de critères d'éco-conception dans les projets immobiliers, le recyclage d'anciens enrobés dans les travaux de voirie, ainsi que l'articulation des pratiques de circularité avec la stratégie climat et la trajectoire de décarbonation du Marché.

Dans le cadre du projet AGORALIM, ces principes sont intégrés dès la phase de conception, notamment à travers la réflexion sur la gestion des déchets, la récupération des eaux pluviales, les dispositifs

Premiers résultats et indicateurs

Les actions engagées contribuent progressivement à renforcer la circularité à l'échelle du MIN de Rungis, notamment à travers l'organisation de filières mutualisées de tri et de traitement, l'orientation des invendus alimentaires et la mobilisation de ressources alternatives à l'eau potable.

Indicateur	2023	2024	2025	Commentaires
Déchets totaux gérés sur le MIN (t)	37 785	36 590	36 877	Les volumes reflètent l'importance des flux mutualisés traités à l'échelle du Marché. Une nouvelle organisation de collecte et de traitement a été engagée en 2025.
Part valorisation matière (%)	36	40	44.6	Un changement de prestataire est intervenu début 2025 pour la collecte et le traitement des déchets du MIN.
Nombre d'associations d'aide alimentaire encartées gratuitement	45	50	56	La progression du nombre d'associations partenaires traduit le renforcement du soutien logistique apporté aux structures d'aide alimentaire.
Rendement réseau d'eau potable du Marché (%)	93.6	94.3	92	Le réseau conserve un niveau de performance élevé. La baisse de 2025 s'explique principalement par l'extension du périmètre de distribution.

d'économie d'eau et le recours à des revêtements perméables ou semi-perméables lorsque cela est pertinent.

Gestion circulaire de la ressource en eau

La SEMMARIS met en œuvre des actions visant à limiter le recours à l'eau potable pour certains usages ne nécessitant pas de qualité sanitaire spécifique.

Cette démarche repose notamment sur la mobilisation de ressources alternatives, comme l'eau de drainage de l'aqueduc de la Vanne, utilisée pour l'arrosage des espaces végétalisés ou certaines opérations de nettoyage. Elle s'appuie également sur la gestion du réseau d'eau par un prestataire spécialisé et sur le développement progressif de solutions de récupération ou de réutilisation de l'eau lorsque cela est techniquement possible.

Ces actions contribuent à une utilisation plus sobre de la ressource en eau à l'échelle du site.

Circularité et eau

Afin de préserver les ressources en eau potable, le Marché de Rungis privilégie l'usage des eaux de l'aqueduc de la Vanne pour le nettoyage et l'arrosage des espaces verts, tandis que le Grand Marché de Toulouse récupère les eaux de pluie pour le nettoyage du site.

Développement de synergies d'écologie industrielle territoriale

Dans une logique d'optimisation des ressources à l'échelle territoriale, la SEMMARIS a engagé en 2024 un partenariat d'écologie industrielle avec le Groupe ADP.

La proximité entre le MIN de Rungis et l'aéroport Paris-Orly offre des opportunités de synergies entre deux grandes plateformes économiques générant des flux de matières, d'énergie et de services.

Une étude menée en 2025 a permis d'identifier plusieurs pistes de coopération, notamment sur la valorisation des biodéchets, le réemploi d'équipements, la mutualisation de certains flux et le développement de circuits courts alimentaires.

2.2

Prendre soin des femmes et des hommes qui font vivre ces activités

En 2025, la SEMMARIS consolide un modèle social fondé sur trois piliers : sécurité et conditions de travail, développement des compétences, dialogue social et engagement. Cette approche accompagne une trajectoire de croissance mesurable : 310 salariés (effectif en gestion courante) en 2023, 328 en 2024 pour atteindre 351 salariés en 2025.

En équivalent temps plein (ETP), l'effectif progresse de 273,32 (2023) à 289,03 (2024) puis 299,94 (2025).

Cette évolution s'inscrit dans une démarche de gestion du personnel visant à aligner les ressources de l'entreprise avec ses priorités stratégiques, en s'appuyant sur les mobilités internes, les recrutements adaptés et l'anticipation des départs à la retraite.

La robustesse du pilotage repose sur des méthodes de calcul stabilisées : suivi mensuel des effectifs et au 31/12, calcul des effectifs moyens (méthode "Loi Pacte"), consolidation annuelle des mouvements (entrées/sorties) et analyses d'évolution des catégories socio-professionnelles via la base de données économiques, sociales et environnementales, complétés par des indicateurs clés comme le turnover, l'absentéisme, la masse salariale, l'égalité professionnelle, ou encore la formation.

Indicateurs clés 2023-2025

Indicateur	2023	2024	2025
Effectif (gestion courante)	310	328	351
Effectif (ETP)	273,32	289,03	299,94
Départs (nb)	25	23	20
Taux de rotation (turnover)	12,92 %	8,48 %	9,01 %
Missions d'intérim (nb)	27	36	31
Couverture par règles collectives	100 %	100 %	100 %
Représentation par des représentants du personnel	100 %	100 %	100 %
Salariés en situation de handicap (RQTH)	4,48 %	4,04 %	4,67 %
Entretiens annuels réalisés	97 %	95 %	87 %

2.2.1 GARANTIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL SÛRES ET ADAPTÉES

Prévenir les risques et ancrer la sécurité dans le quotidien

La prévention des risques s'appuie sur un socle opérationnel : mise à jour régulière du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), mise à disposition d'actions de communication interne sur les risques psychosociaux, et déploiement d'un parcours de formation des managers incluant gestion des conflits et prévention des risques.

La mise en place d'un programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRI Pact) est engagée afin de renforcer la logique "diagnostiquer – prioriser – agir – mesurer".

La gouvernance de cette prévention mobilise l'ensemble de la ligne managériale et des fonctions clés (direction générale, ressources humaines, managers, représentants du personnel, délégués syndicaux), et s'appuie sur des ressources organisationnelles et financières dédiées : intranet et bibliothèque RH, budgets dédiés à la formation managériale, améliorations ergonomiques et matérielles, recours à des prestataires pour les situations sensibles, et réflexion sur la mise en œuvre de moyens complémentaires (plateforme d'écoute, projets d'aménagement des bureaux, poursuite des formations, renfort des actions de sensibilisation existantes).

En installant la prévention dans le fonctionnement quotidien, en professionnalisant les managers et en outillant l'ensemble des acteurs, l'entreprise renforce durablement sa capacité à garantir un environnement de travail sûr, responsable et propice à l'engagement.

Une sécurité renforcée à Toulouse

Afin de garantir un haut niveau de sécurité pour l'ensemble des collaborateurs présents sur site, le Grand Marché de Toulouse a déployé des dispositifs de Protection du Travailleur Isolé (PTI). Cette mesure ne concerne pas uniquement les fonctions opérationnelles ou techniques : elle a également été étendue au personnel administratif, pouvant lui aussi être amené à se déplacer ou à travailler ponctuellement en situation d'isolement.

Écouter pour agir : la dynamique QVCT engagée

En 2025, la SEMMARIS a lancé un diagnostic de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) articulé autour d'entretiens (salariés, managers, élus) et d'une analyse documentaire.

Les entretiens ont été menés auprès d'environ une cinquantaine de personnes (managers, collaborateurs, élus), avec une ambition claire : aboutir à un plan d'actions structuré et priorisé, qui prend en compte l'investissement de la SEMMARIS dans la gestion des compétences et l'organisation du travail.

En parallèle, des réunions RH/terrain, des revues RH/managers, de nombreux échanges collectifs et individuels ainsi qu'un dispositif interne de commissions paritaires, ont permis de consolider une vision partagée des enjeux QVCT et de réfléchir à l'élaboration de ce plan d'actions.

Au-delà de la finalisation du diagnostic et de l'élaboration du plan d'actions, les cibles associées sont explicites : renforcer le sentiment d'appartenance, clarifier les processus et les interlocuteurs, maintenir la qualité du dialogue social, et développer les compétences managériales.

La stratégie RSE fixe le cap : plan d'actions QVCT courant 2026 et plan annuel de communication RH/RSE à partir de 2026 pour harmoniser et rendre lisibles les actions.

Améliorer durablement les conditions de travail

La SEMMARIS a engagé en 2025 un diagnostic QVCT auprès d'un panel représentatif de salariés afin de structurer son premier plan d'actions dédié à la qualité de vie et aux conditions de travail dès 2026. Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'actions déjà engagées en faveur du bien-être des collaborateurs, notamment à travers des dispositifs de congés familiaux, des actions de prévention santé, des campagnes de sensibilisation et des activités sportives, formation managers, cours de cuisines...

Dans cette même dynamique, le Grand Marché de Toulouse a déployé plusieurs mesures concrètes pour accompagner les collaborateurs dans les moments clés de leur vie personnelle et professionnelle : congé proche aidant, congés supplémentaires en cas de fausse couche ou de décès d'un enfant, prise en compte des situations de pénibilité, participation à des activités sportives et mise à disposition d'un vélo de fonction favorisant les mobilités douces. Ces initiatives traduisent une attention particulière portée à l'équilibre de vie, à la santé et au bien-être des équipes.

Protéger, inclure, adapter : une approche concrète

La SEMMARIS agit pour lever les freins et accompagner les situations de vulnérabilité, en combinant adaptation individuelle (ergonomie du poste, aménagement du temps de travail) et sensibilisation collective.

Sur le handicap, une démarche de sensibilisation existe de longue date (actions régulières à l'occasion de la semaine européenne dédiée), avec également des campagnes de sensibilisation, des webinaires, des actions de cohésion, une initiation à la langue des signes française, et un accompagnement personnalisé des démarches de reconnaissance.

Taux de salariés en situation de handicap



Cette dynamique s'appuie aussi sur des engagements structurants : accessibilité numérique du site selon le référentiel RGAA depuis 2024, ouverture des offres d'emploi aux personnes en situation de handicap depuis 2024, et signature d'une charte "Manifeste inclusion" depuis 2019.

En 2025, la part de salariés disposant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) atteint 4,67 %, contre 4,04 % en 2024 et 4,48 % en 2023.

Enfin, la santé physique et mentale est intégrée aux actions de sensibilisation : semaine de la QVCT, campagnes et webinaires abordant notamment risques psychosociaux, hygiène de vie, condition physique et prévention des addictions.

Donner des voies d'expression, garantir la confiance, traiter les situations

Les préoccupations et besoins peuvent être exprimés via plusieurs canaux complémentaires : échanges réguliers (entretien annuel et entretien professionnel), rendez-vous RH (téléphone, mail, visio, présentiel) avec compte rendu et mise en œuvre d'actions (médiation, plan d'accompagnement, orientation vers la médecine du travail, sanctions si nécessaire, aménagement du temps de travail, mobilité interne...), relais via les représentants du personnel, remontées hebdomadaires de "faits marquants", et formulaire de lanceur d'alerte accessible sur l'intranet.

Deux référents "lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes" ont été nommés et formés en 2024 (un élu du personnel et un membre de la direction générale), chargés d'orienter, d'informer et d'accompagner les salariés.

Cap sur l'inclusivité

La SEMMARIS agit pour mieux accompagner les situations de vulnérabilité et favoriser l'inclusion de tous les collaborateurs, à travers des actions de sensibilisation, d'accompagnement individuel et d'adaptation des conditions de travail.

Cette dynamique se traduit notamment par des campagnes et webinaires dédiés au handicap et aux risques psychosociaux, des initiations à la langue des signes française, un accompagnement des démarches RQTH, ainsi que par des engagements structurants tels que l'accessibilité numérique du site selon le référentiel RGAA depuis 2024 ou encore la signature du « Manifeste inclusion » dès 2019.

Le Grand Marché de Toulouse contribue également à cette démarche à travers sa labellisation Cap'Handéo – Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants, qui reconnaît les actions mises en œuvre pour accompagner les collaborateurs confrontés à des situations de vulnérabilité et favoriser leur maintien dans l'emploi.

La confiance dans ces dispositifs est renforcée par l'information des salariés (livrets d'accueil et de sécurité, parcours d'intégration et rendez-vous RH associé, bibliothèque RH sur intranet, communications RH, formation managériale) et par des garanties de protection (confidentialité, anonymat), avec la possibilité de recourir à un prestataire externe lors d'enquêtes sensibles.

À l'horizon 2026, la SEMMARIS vise la mise à disposition d'un service d'écoute psychologique pour compléter ce dispositif.

2.2.2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET ACCOMPAGNER LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Des parcours lisibles, des règles du jeu partagées

La SEMMARIS organise l'accompagnement des parcours à travers un dispositif complet : entretien annuel d'évaluation, entretien professionnel (tous les 3 ans), commissions paritaires annuelles, plan annuel de développement des compétences, processus de mobilité interne (appels à candidatures internes), référentiel de fiches de poste, et revue salariale annuelle.

Ce cadre est présenté et partagé au sein des instances représentatives du personnel, en lien avec la stratégie de maintien dans l'emploi et de développement des compétences.

À partir de 2026, la SEMMARIS prévoit en complément des revues de personnels (*people reviews*) afin d'identifier des hauts potentiels dans chaque direction et de construire des plans de carrière personnalisés (formation, mobilité, trajectoire, politique de rémunération...).

Une politique de formation alignée sur les enjeux de transformation

Les orientations de formation sont définies chaque année en cohérence avec la stratégie de développement de l'entreprise, et suivies de manière régulière pour en garantir la mise en œuvre et l'efficacité : intelligence artificielle et outils numériques (bureautique, IT), développement des compétences ("savoir-être"/"savoir-faire"), management/gestion de projet, responsabilité sociétale des entreprises (RSE), sécurité/sûreté, langues étrangères. La construction de ces orientations s'appuie sur des échanges avec la direction générale, un recueil annuel des besoins lors des entretiens annuels, le suivi dans le système d'information RH, et les échanges réguliers avec les managers et les salariés ; les bilans et projections sont présentés aux représentants du personnel.

En résultat, la SEMMARIS suit le nombre moyen d'heures de formation par salarié : 10 heures en 2025, 13,7 heures en 2023 et 11,53 heures en 2024.

Formation des salariés

Nombre moyen d'heures de formation par salarié

Indicateur	2023	2024	2025
Nombre moyen d'heures de formation par salarié	13,7	11,53	10

Répartition des salariés formés

Indicateur %	Structure d'effectif	2023	2024	2025
Femmes	39	30	40	41
Hommes	61	70	60	59

La SEMMARIS suit également la répartition femmes/hommes des salariés formés : 30 %/70 % en 2023, 40 %/60 % en 2024, 41 %/59 % en 2025 (172 agents formés au total), à rapprocher de la structure d'effectifs indiquée (39 % de femmes/61 % d'hommes en 2025).

Entretiens et pilotage : sécuriser l'équité de traitement

Les entretiens annuels d'évaluation constituent un rendez-vous clé pour aligner performance, développement et mobilité. Le taux de réalisation est de 97 % en 2023, 95 % en 2024 et 87 % en 2025. Les entretiens professionnels (obligatoires tous les trois ans) sont suivis : 87 % en 2023.

Le pilotage s'appuie sur un tableau d'indicateurs suivi à fréquence mensuelle et/ou annuelle : effectifs, turnover, absentéisme, accidents du travail, formation (déploiements et bénéficiaires), mobilités internes, index d'égalité professionnelle, et indicateurs RSE (dont reporting annuel).

Les ressources humaines consolident et analysent, la direction générale arbitre et valide annuellement les actions correctives.

2.2.3 FAIRE DU DIALOGUE ET DE L'ENGAGEMENT UN FACTEUR DE DURABILITÉ SOCIALE

Un dialogue social structuré, régulier et transparent

La SEMMARIS s'appuie sur des instances représentatives actives : comité social et économique (CSE) – 22 élus pour 4 ans (11 titulaires, 11 suppléants) – réuni tous les deux mois et animé par la secrétaire générale, la secrétaire du CSE et la directrice des ressources humaines ; délégués syndicaux issus de deux organisations représentatives ; commission santé, sécurité et conditions de travail ; représentants des salariés au Conseil d'Administration (1 titulaire, 1 suppléant).

Un agenda social est établi chaque année au regard des obligations réglementaires (consultations, négociations, réunions exceptionnelles), ce qui sécurise la régularité du dialogue et la qualité du climat social.

La transparence est soutenue par la mise à disposition sur l'intranet et via le site du CSE des procès-verbaux, accords, organigramme, trombinoscope et règlements.

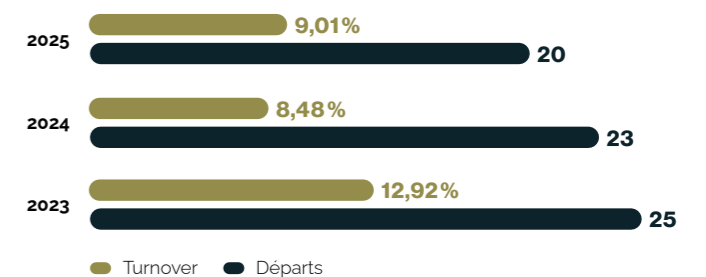
Au-delà des instances, l'engagement se nourrit de pratiques de proximité : négociations annuelles, partage d'indicateurs sociaux, rendez-vous réguliers sur le terrain, communication interne via intranet, réunions de travail à la demande, et travail transverse RH/RSE pour structurer un plan d'actions annuel.

Sur le cadre collectif, l'ensemble du personnel relève des statuts du personnel de la SEMMARIS (sans convention collective), et les instances (CSE, délégués syndicaux, représentante des salariés au Conseil d'Administration) couvrent l'ensemble du personnel.

Fidéliser et accompagner la croissance : indicateurs de stabilité RH

L'évolution des effectifs s'accompagne d'un suivi attentif des mouvements. En 2025, la SEMMARIS enregistre 20 départs et un turnover de 9,01 %, contre 23 départs et 8,48 % en 2024, et 25 départs et 12,92 % en 2023.

Turnover et départs





La SEMMARIS en faveur de l'égalité professionnelle femme-homme

99/100

en 2026 (sur données 2025)
L'index Egapro mesure les écarts de rémunération et d'évolution professionnelle entre les femmes et les hommes.

Le recours à l'intérim est suivi : 31 missions en 2025, contre 36 en 2024 et 27 en 2023. La gestion administrative des intérimaires est assurée par les ressources humaines ; la visibilité sur les autres formes de non-salariat (prestataires, indépendants) reste à structurer pour disposer d'une vision complète.

Diversité, égalité et leadership : consolider et rendre lisible

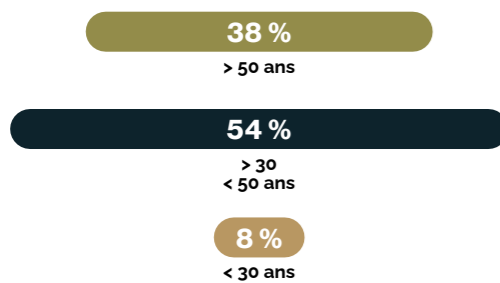
L'équité d'accès aux opportunités (formation, mobilité, progression) fait partie des repères structurants du modèle social.

Au niveau des cadres dirigeants (hors président), la SEMMARIS compte, en 2025, 10 cadres dirigeants (membres du COMEX) dont 6 femmes et 4 hommes. En 2023, la SEMMARIS comptait 11 cadres dirigeants (6 femmes, 5 hommes) et 10 en 2024 (6 femmes, 4 hommes) au sens de l'index Egapro.

La définition des instances de direction est formalisée : un comité de direction (CODIR) orienté stratégie et un comité exécutif (COMEX) orienté décisions opérationnelles et organisationnelles.

Sur la structure d'âge des effectifs de l'entreprise, les données disponibles montrent une majorité de salariés entre 30 et 50 ans (54 % soit 157 collaborateurs en 2025, 142 en 2023 ; 159 en 2024) et une population de 50 ans et plus relativement stable (38 % soit 111 collaborateurs en 2025, 98 en 2023 ; 99 en 2024), avec un effectif total sur ce périmètre de 293 en 2025, 257 en 2023) et 284 en 2024.

Structure d'âge des effectifs



Une dynamique RSE qui renforce l'engagement interne

Depuis 2025, la dynamique RSE se traduit aussi en dispositifs internes : diagnostic QVCT engagé pour un plan d'actions 2026, plan annuel de communication RH/RSE à partir de 2026, campagnes de sensibilisation et formations (santé au travail, inclusion, diversité), intégration d'une orientation RSE dans le plan de développement des compétences.

Le parcours d'intégration inclut une présentation de la stratégie, un référent RSE est nommé dans chaque direction (formation dédiée prévue en 2026/2027), et au moins un objectif RSE est intégré dans les entretiens annuels.

La trajectoire s'appuie également sur l'évolution de l'organisation, avec la création d'une direction RSE et des recrutements d'experts en développement durable et en transition écologique.

Enfin, la marque employeur est construite dans la durée : une labellisation est envisagée à l'horizon 2030 ; dès à présent, la SEMMARIS renforce son attractivité via la présence sur des salons, des partenariats écoles, un parcours d'intégration renforcé et l'écoute systématique des retours en fin de période d'essai, en cohérence avec la politique de rémunération, de mobilité interne, de formation et de QVCT.

Zoom sur le Grand Marché de Toulouse

Le MIN de Toulouse donne la possibilité à ses salariés d'effectuer 5 jours de bénévolat par an sur leur temps de travail rémunéré.

2.3

Garantir des pratiques responsables dans la conduite des affaires

L'analyse de double matérialité a confirmé la conduite des affaires comme un enjeu de durabilité majeur pour la SEMMARIS, avec trois priorités structurantes : prévenir la corruption, assurer une représentation d'intérêts transparente, et sécuriser les relations avec les fournisseurs. Ces trois dimensions sont traitées selon une approche structurée : elles s'appuient sur un cadre de règles partagé, des mesures de détection et de gestion des risques, et une culture interne fondée sur l'éthique.

2.3.1 AGIR AVEC INTÉGRITÉ DANS UN ENVIRONNEMENT COMPLEXE

La SEMMARIS déploie une politique de prévention et de lutte contre la corruption applicable à l'ensemble des collaborateurs, inscrite dans le cadre légal français et appuyée sur les recommandations de l'Agence française anticorruption (AFA) et sur les règles de la commande publique. Cette politique vise à garantir l'intégrité, la transparence et la probité de l'ensemble de son personnel et ses activités.

Le socle de cette politique est formalisé dans un Code de conduite (édition 2022), qui fixe les principes d'intégrité, de prévention de la corruption et de gestion des conflits d'intérêts, et intègre une politique de cadeaux et invitations destinée à guider les comportements au quotidien.

La cartographie des risques permet également d'identifier les processus exposés, les scénarios de risque, les contrôles associés et d'adapter les procédures et formations si nécessaire.

Décisions sensibles : des garde-fous sur les marchés et engagements

Dans les décisions les plus sensibles (marchés publics, achats, engagements), la SEMMARIS renforce les contrôles via des procédures internes et des instances de décision, avec des seuils explicites.

À titre de repère 2026, les seuils de procédure formalisée sont fixés à 216 000 € HT (fournitures et services) et 5 404 000 € HT (travaux et concessions).

Un comité des marchés intervient à partir de 216 000 € HT, et un comité des engagements à partir de 25 000 € HT.

Focaliser l'effort là où le risque est le plus fort

La cartographie des risques et les obligations de probité conduisent la SEMMARIS à cibler particulièrement les fonctions exposées : responsabilités dirigeantes (arbitrage/validation), les fonctions achats et marchés publics (sélection de prestataires), fonctions liées à la commercialisation sur le domaine public, et direction financière (validation

des paiements et flux). Cette approche "par risque" guide la formation, la sensibilisation et la gestion des risques.

Alerte, traitement, remédiation : un dispositif structuré et protecteur

La SEMMARIS a mis en place un dispositif d'alerte intégré au Code de conduite (formulaire dédié – annexe 5) : un collaborateur peut signaler une situation de déontologie auprès de sa hiérarchie ou/et de la fonction conformité, et adresser le formulaire via une adresse dédiée ou par courrier recommandé. Le formulaire prévoit l'identification de l'auteur du signalement, de la personne visée et des faits.

En complément, un dispositif d'alerte professionnelle permet de signaler, de bonne foi et de manière désintéressée, des faits dont le collaborateur a eu connaissance.

Ce dispositif s'inscrit dans une chaîne claire : prévention (procédures renforcées, comités, seuils, formation), détection (canal d'alerte confidentiel, analyse par les responsables éthique/conformité), et traitement (instruction, évaluation, transmission à la direction des ressources humaines pour mesures disciplinaires si nécessaire, et amélioration continue des procédures).

Au-delà des règles, former pour créer une culture de probité

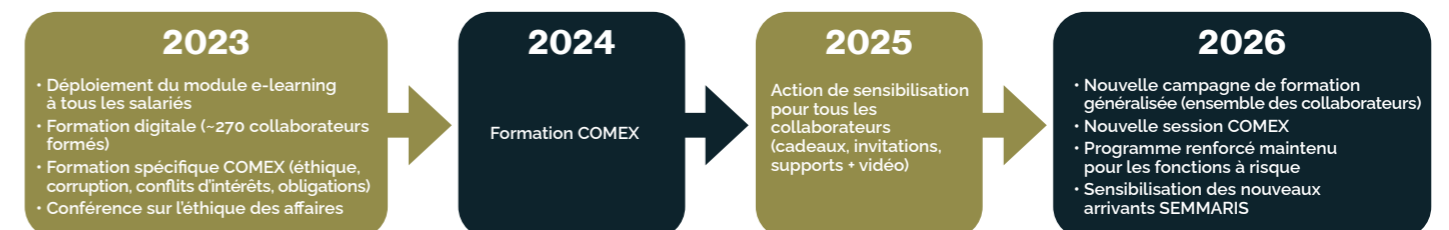
La formation est un levier central de la culture éthique. Un module e-learning a été déployé auprès de l'ensemble des salariés en 2023, complété par une session spécifique pour le comité exécutif (COMEX). Une nouvelle campagne de formation généralisée est prévue en 2026.

Des actions annuelles de sensibilisation renforcent la compréhension des règles "cadeaux et invitations", avec diffusion de supports, dont une vidéo en décembre 2025.

Le programme couvre l'intégralité des fonctions exposées : 100 % des fonctions à risque sont couvertes, avec un programme renforcé pour les plus exposées.

Le dispositif comprend également une formation dédiée des membres du COMEX en 2023 (cadre réglementaire, corruption, conflits d'intérêts, obligations des cadres dirigeants), et une nouvelle session prévue en 2026 pour le COMEX et l'ensemble des collaborateurs.

En complément, une conférence en 2023 sur l'éthique des affaires, une formation digitale (début 2023 – environ 270 collaborateurs formés), une formation COMEX (27 mars 2024) et des actions de sensibilisation des collaborateurs (9 décembre 2025, pour l'ensemble des collaborateurs/8 avril 2026, pour les nouveaux arrivants de la SEMMARIS structurent un calendrier de montée en compétence.



Résultats et conformité

Sur la période 2023-2025, la SEMMARIS n'enregistre aucune condamnation pour violation des lois anticorruption et anti-pots-de-vin.

De même, aucune amende associée n'est constatée sur les 3 années étudiées (2023, 2024 et 2025).

Représentation d'intérêts : transparence et traçabilité

La SEMMARIS encadre ses activités de lobbying et de représentation d'intérêts afin de garantir transparence, intégrité et conformité dans les relations avec les acteurs publics. La SEMMARIS est enregistrée auprès de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) depuis 2019 et effectue une déclaration annuelle avant le 31 mars, recensant actions menées, thématiques et personnes impliquées.

Les objets déclarés s'inscrivent dans les missions stratégiques de la SEMMARIS, notamment autour de grands objets de représentation d'intérêts.

2023

- Adapter les missions de la SEMMARIS pour répondre aux défis de durabilité, de sécurité alimentaire et soutien aux filières locales dans le secteur agroalimentaire.
- AGORALIM : proposer une nouvelle plateforme dans le Val-d'Oise pour optimiser les flux logistiques, soutenir les circuits courts et répondre à la mise en œuvre d'une politique de souveraineté alimentaire.
- Prolonger la mission de service public confiée à la SEMMARIS afin de sécuriser les investissements nécessaires au projet AGORALIM et à la mise en œuvre d'une politique de souveraineté alimentaire.

2024

- Prolonger la durée de la mission de la SEMMARIS afin de permettre les investissements dans le cadre du projet AGORALIM et de la souveraineté alimentaire.
- Obtenir le classement PIG du projet AGORALIM à Goussainville afin de garantir les moyens nécessaires à sa réalisation par la SEMMARIS.
- Contribuer au financement du programme d'études permettant l'extension du MIN de Paris-Rungis dans la zone bleue du Secteur des Entrepôts et Industries Alimentaires (SENIA) sur les communes d'Orly et Thiais.
- Contribuer au financement d'un terminal ferroviaire et multimodal dans le Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis.



2025

- Prolonger la durée de la mission de la SEMMARIS dans une logique d'aménagement du territoire, de souveraineté alimentaire, d'amélioration de la qualité environnementale et de la sécurité alimentaire.
- Donner à la SEMMARIS les moyens de réaliser les investissements nécessaires à la bonne marche de sa mission dans une logique d'implantation du projet AGORALIM à Goussainville.
- Préserver les intérêts du MIN de la région parisienne et de ses usagers en sollicitant l'adaptation du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLU-I) du territoire.
- Contribuer au financement du programme d'études permettant l'extension du MIN de la région parisienne dans la zone bleue du Secteur des Entrepôts et Industries Alimentaires (SENIA) sur les communes d'Orly et Thiais.
- Contribuer au financement d'un terminal ferroviaire et multimodal dans le Marché d'Intérêt National de Paris-Rungis.
- Contribuer au développement de la SEMMARIS dans les Marchés de Région.

Le dispositif de maîtrise repose sur l'identification et la traçabilité des actions d'influence, la centralisation des informations nécessaires à la déclaration et la sensibilisation des collaborateurs concernés, avec intégration dans le Code de conduite.

La cible est de maintenir la conformité avec la réglementation et continuer d'assurer la transparence dans les interactions institutionnelles.

Les dépenses de représentation d'intérêts sont suivies sous forme de fourchettes : 20 000-25 000 euros en 2023 et 25 000-50 000 euros en 2024 et 2025.

Côté éthique

La SEMMARIS vise 100 % des collaborateurs sensibilisés via webinaire, ainsi que 100 % des managers et du COMEX formés ; en 2025, une formation a été diffusée à 100 % des collaborateurs via l'intranet.

Enfin, la feuille de route prévoit un renforcement de la protection des données personnelles : audit RGPD en cours, mise à jour des processus (registre, minimisation, droits, contractualisation, transferts hors UE, durées de conservation, sécurité, analyses de risques) et actions de formation/sensibilisation.

En outre, un délégué à la protection des données (DPO) est nommé depuis 2023.

Ressources dédiées à l'éthique et à la conformité

Les dispositifs anticorruption et de transparence sont principalement intégrés aux fonctions existantes, au sein d'une organisation dédiée, avec une personne en charge des sujets conformité ; les dépenses opérationnelles associées sont intégrées au budget de fonctionnement pour la mise en œuvre du plan d'actions 2026.

Une charte éthique pour Toulouse

Le Grand Marché de Toulouse s'est également doté d'une charte éthique publiée et communiquée à chaque salarié.

2.3.2 STRUCTURER DES RELATIONS RESPONSABLES AVEC LES PARTENAIRES ET FOURNISSEURS

Achats et marchés : intégrer la responsabilité dans la sélection

La SEMMARIS intègre un critère RSE obligatoire dans les documents de consultation des entreprises (DCE), afin d'évaluer les engagements sociaux et environnementaux des candidats et de l'inscrire dans l'analyse des offres.

Ce critère est adapté à la nature des achats : écolabels et certifications pour les équipements/fournitures, logique de recyclage/réemploi pour les textiles et vêtements de travail, gestion responsable des consommables et recyclage pour les équipements bureautiques, ou encore limitation du gaspillage et transparence sur la composition pour le mobilier.

Le critère est présent dans l'ensemble des marchés ; sa pondération est au minimum de 5 % avec un objectif d'atteindre 10 % pour renforcer l'effectivité de la prise en compte des enjeux.

Un renforcement des critères RSE est prévu dans le cadre de la stratégie d'achats responsables et du SPASER (schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables), structuré autour de quatre axes : écologie, social, économie et éthique, avec un objectif de renforcement des critères RSE pour être conforme à l'été 2026.

Au-delà, et à ce stade, il n'existe pas de formation ESG spécifiquement dédiée aux équipes achats et marchés ; une sensibilisation est

néanmoins en place pour encourager l'intégration systématique de critères en lien avec l'objet du marché et pour sécuriser l'objectif de pondération (5-10 %).

Délais de paiement : des standards définis, une mesure à consolider

- Les délais de paiement varient selon la nature des prestations :
- commande publique : 30 jours à compter de la réception de la facture ;
 - travaux : généralement 45 à 60 jours ;
 - cadre général du commerce (LME) : jusqu'à 60 jours.

Les process et outils de la SEMMARIS permettent la traçabilité entre la réception des factures fournisseurs, leur approbation par les services ayant engagé la dépense et leur mise en paiement. Des délais de revue des situations de chantier par les assistants maître d'ouvrage peuvent allonger le délai d'une quinzaine de jours.

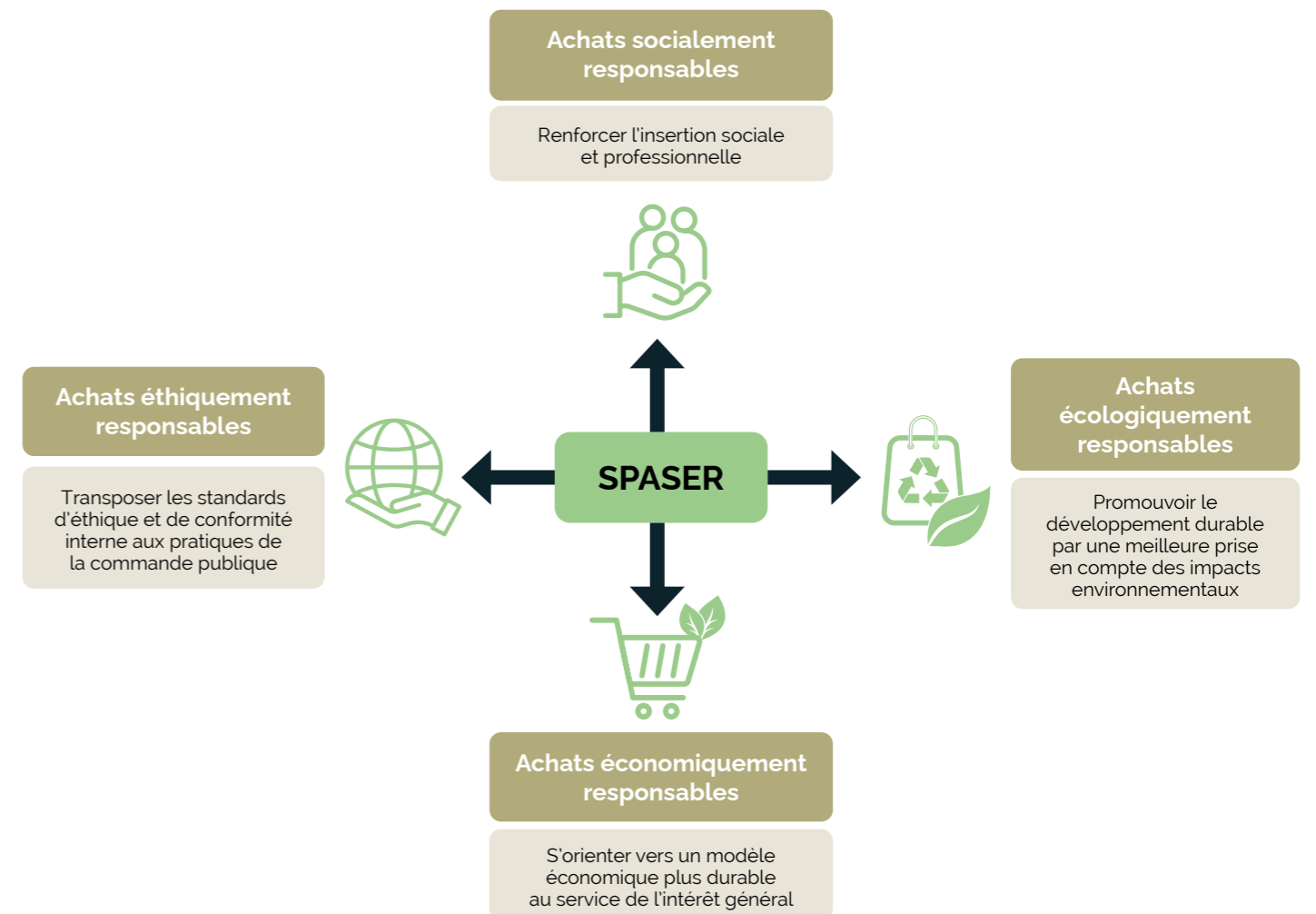
L'analyse des retards de paiement au 31/12 montre que 85 % des factures sont non échues ou ont une échéance inférieure à 30 jours.

Pour les factures non échues ou dont l'échéance est inférieure à 60 jours, le pourcentage est de 95 % en 2025.

Litiges liés aux délais : sécuriser et clarifier

La SEMMARIS n'a aucune procédure judiciaire en cours pour retard de paiement.

Les 4 axes du SPASER de la SEMMARIS



3

RENFORCER

la résilience de nos activités
et de la filière à l'échelle du territoire



3.1

Un acteur clé de la sécurité
et de la souveraineté alimentaire3.1.1 UN CONTEXTE DE TRANSFORMATION
ET DE TENSION DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Les systèmes alimentaires, en France comme à l'échelle mondiale, connaissent des transformations profondes sous l'effet combiné de facteurs climatiques, économiques, géopolitiques et sociétaux, qui interrogent leur capacité à garantir un approvisionnement durable, accessible et résilient.

À l'échelle mondiale, malgré une capacité de production globalement suffisante, des déséquilibres persistent tout au long de la chaîne alimentaire. Les pertes et gaspillages restent importants, révélant des fragilités dans les systèmes de production, de stockage et de distribution.

En France, ces enjeux prennent une dimension stratégique, dans un contexte de fragilisation de certaines filières et de dépendance accrue à certaines importations. La souveraineté alimentaire apparaît ainsi comme un enjeu structurant, au croisement des dimensions économiques, sociales et territoriales.

Dans ce contexte, les travaux menés avec les filières mettent en évidence un équilibre de plus en plus délicat entre les besoins alimentaires, les capacités de production et les exigences environnementales et sociétales.

Une infrastructure essentielle à l'approvisionnement alimentaire

Dans ce contexte, la SEMMARIS intervient à un niveau clé du système alimentaire : l'organisation et la sécurisation des flux entre l'amont agricole et l'aval commercial.



Le Marché de Rungis constitue une infrastructure unique en Europe par son rôle d'interface entre la production agricole nationale et internationale, les activités de transformation, les circuits de distribution de proximité et la restauration et la grande distribution.

Cette position place le Marché de Rungis au cœur des dynamiques qui structurent les filières alimentaires et l'expose directement aux tensions qui les affectent : ruptures d'approvisionnement, volatilité des volumes, contraintes logistiques ou encore évolution des attentes des consommateurs.

Dans ce cadre, la SEMMARIS assure la gestion du Marché International de Rungis en veillant notamment à :

- organiser la mise en relation entre l'offre et la demande francilienne dans un cadre structuré et régulé ;
- garantir la continuité et la fluidité des flux alimentaires grâce à des infrastructures adaptées ;
- assurer des conditions sanitaires, logistiques et commerciales sécurisées ;
- maintenir une diversité d'opérateurs, de produits et de gammes, condition essentielle de l'accessibilité alimentaire.

Ce rôle se traduit concrètement par l'ampleur et la diversité des flux traités sur le Marché de Rungis :

- plus de 3 millions de tonnes de produits alimentaires transitent chaque année par le MIN ;
- près de 60 % des produits frais consommés en Île-de-France y passent ;
- plus de 150 000 références sont proposées avec toutes les gammes de prix couvertes ;
- plus de 25 000 acheteurs professionnels y sont actifs.

Un modèle qui répond également à des enjeux globaux

Les défis observés à Rungis s'inscrivent dans des dynamiques globales, liées notamment à l'urbanisation rapide, à la croissance démographique et aux fragilités des systèmes d'approvisionnement dans de nombreuses régions du monde.

**La sécurité alimentaire
comme axe central de réponse**

Face à ces enjeux, la SEMMARIS inscrit son action dans une logique de sécurité alimentaire opérationnelle, reposant sur la continuité, la diversité et la résilience des approvisionnements. La sécurité alimentaire doit être entendue comme la capacité à garantir à l'ensemble de la population un accès stable, suffisant, diversifié et économiquement accessible à une alimentation de qualité. Elle se distingue de la seule sécurité sanitaire, qui concerne la qualité et l'innocuité des produits. Cette mission s'inscrit dans le cadre du statut de Marché d'Intérêt National (MIN), défini par le Code de commerce, qui confère aux marchés de gros une mission de service public consistant à organiser l'approvisionnement des territoires, à garantir la qualité et la sécurité des produits et à favoriser des conditions transparentes et équilibrées de commercialisation.

Dans ce contexte, la SEMMARIS développe une activité internationale visant à valoriser et diffuser son savoir-faire en matière de conception, d'aménagement et d'exploitation d'infrastructures agro-logistiques, au service de territoires confrontés à des enjeux majeurs de sécurité alimentaire.

Dans de nombreux pays, en particulier en Afrique et en Asie, les systèmes de distribution alimentaire restent insuffisamment structurés. L'absence d'infrastructures adaptées, notamment en matière de stockage, de chaîne du froid ou d'organisation des flux, entraîne des pertes post-récolte très importantes, pouvant atteindre jusqu'à 30 à 50 % pour certaines filières. Ces pertes entraînent des conséquences directes sur les revenus des producteurs, l'accessibilité des produits pour les consommateurs et, plus largement, la sécurité alimentaire des populations.

Face à ces enjeux, la SEMMARIS intervient en tant qu'acteur de référence pour accompagner la modernisation des systèmes alimentaires, en s'appuyant sur le modèle du Marché de Rungis. Ses interventions couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des marchés de gros, depuis les études de faisabilité jusqu'à l'accompagnement opérationnel, en passant par la conception d'infrastructures et le transfert de savoir-faire.

Au Nigeria, la SEMMARIS a participé à une étude de pré-faisabilité visant à structurer les circuits de distribution agricole et à améliorer la logistique entre zones rurales et urbaines, dans un contexte où les pertes post-récolte restent particulièrement élevées. Au Bénin, elle accompagne la création d'un marché de gros dans le cadre de la transformation d'un système marchand local, avec pour objectif d'améliorer les conditions sanitaires, d'optimiser les flux logistiques et d'offrir de meilleures conditions de travail aux commerçants. En Thaïlande, la conception d'infrastructures frigorifiques sur le marché de Talaad Thai permet de renforcer la conservation des produits carnés et de réduire significativement les pertes alimentaires. En Chine, la SEMMARIS contribue au développement d'un marché agro-logistique dans la région de Guangzhou, afin d'améliorer la distribution des produits frais dans l'une des zones urbaines les plus dynamiques d'Asie.

Au-delà de la dimension technique, la SEMMARIS porte une ambition plus large : diffuser un modèle de marché de gros intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Ses interventions intègrent ainsi progressivement des exigences en matière de performance environnementale des infrastructures, de sécurité sanitaire, de traçabilité des produits et d'organisation des flux, contribuant à faire émerger des systèmes alimentaires plus durables et plus résilients.

3.1.2 LE RÔLE DE LA SEMMARIS DANS LA SÉCURISATION DES APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES

Dans le cadre de sa mission de service public, la SEMMARIS agit comme opérateur d'infrastructures alimentaires essentielles, au service de la continuité, de la diversité et de la résilience des approvisionnements. Son action s'inscrit dans le cadre des dispositions applicables aux Marchés d'Intérêt National, qui visent à organiser l'approvisionnement des zones de consommation, améliorer les conditions de distribution des produits et favoriser des échanges transparents et équilibrés.

Assurer la continuité et la fiabilité des approvisionnements

La première responsabilité de la SEMMARIS consiste à garantir le fonctionnement quotidien du Marché International de Rungis, infrastructure essentielle à l'approvisionnement francilien et national. Cette mission repose sur la gestion des accès, la sécurité du site, la maintenance des infrastructures, l'organisation des flux et la continuité des services nécessaires aux opérateurs.



En assurant la disponibilité des bâtiments, des voiries, des réseaux, des équipements frigorifiques, énergétiques et logistiques, la SEMMARIS permet aux opérateurs du Marché de maintenir leur activité dans des conditions adaptées aux exigences des produits frais. Cette organisation contribue à limiter les risques de rupture, à absorber les variations d'activité et à préserver la fluidité des échanges.

Préserver la diversité et l'accessibilité de l'offre alimentaire

Au-delà de la continuité des flux, la SEMMARIS contribue à structurer une offre alimentaire diversifiée, reposant sur la coexistence de nombreux opérateurs (grossistes, producteurs, importateurs) couvrant l'ensemble des filières et une large gamme de produits, d'origines et de niveaux de prix.

Cette diversité se traduit concrètement par les volumes traités sur le Marché. En 2025, plus de 1,7 million de tonnes de produits alimentaires ont transité par le MIN de Rungis. Cette activité s'accompagne d'une offre horticole significative.

Renforcer la résilience par une logique multi-site

Au-delà du site historique de Rungis, la SEMMARIS développe une approche multi-site destinée à renforcer la robustesse du système d'approvisionnement. Elle exploite notamment le MIN de Toulouse et porte ou accompagne des projets complémentaires tels que SENIA et AGORALIM. Ces projets visent à diversifier les points d'entrée et de distribution des produits alimentaires, rapprocher les zones de production, de transformation et de consommation, et limiter les risques liés à une concentration excessive des flux.

Moderniser et décarboner les flux alimentaires

La sécurisation des approvisionnements passe enfin par la modernisation des infrastructures logistiques. La SEMMARIS agit sur l'optimisation des flux, la fiabilité des équipements et le développement de solutions moins émettrices.

En 2025, cette dynamique s'est notamment traduite par le déploiement d'un réseau de près de 300 points de recharge pour véhicules électriques utilitaires et poids lourds sur le Marché de Rungis. Alimenté en électricité d'origine renouvelable, ce dispositif accompagne la transition des acheteurs, transporteurs, salariés et opérateurs vers des mobilités moins émettrices, tout en tenant compte des contraintes spécifiques du Marché : horaires nocturnes, intensité des flux et diversité des usages professionnels.

3.2

Accompagner la transformation des filières alimentaires

3.2.1 ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DES MODES DE PRODUCTION AGRICOLES

En tant que gestionnaire du Marché International de Rungis, la SEMMARIS occupe une position singulière au cœur des filières alimentaires, à l'interface entre production agricole, transformation, commerce de gros, logistique et distribution. La SEMMARIS entend contribuer, à son niveau, à l'évolution des modes de production vers des pratiques plus durables.

Son action repose principalement sur quatre axes complémentaires :

- encourager les démarches responsables au sein de l'écosystème du Marché ;

- soutenir les partenariats agricoles et agroécologiques ;
- produire et diffuser des connaissances utiles à la transition ;
- sensibiliser les opérateurs et valoriser les transitions agricoles.

Produire et diffuser des connaissances utiles à la transition

Compte tenu du poids de la production agricole dans l'empreinte environnementale mondiale des chaînes alimentaires (environ un quart des émissions de gaz à effet de serre), de sa vulnérabilité croissante aux aléas climatiques et des transformations nécessaires pour évoluer vers des modèles plus sobres et régénératifs, la production et la diffusion de connaissances constituent un levier majeur d'action.

La SEMMARIS a fait le choix de réaliser annuellement le bilan carbone des activités des 1 200 entreprises qui composent le Marché International de Rungis afin de suivre l'évolution des émissions du secteur, de mieux comprendre les principaux postes d'impact liés aux filières commercialisées et d'orienter au mieux les actions de transition du Marché et de ses opérateurs.

Les résultats 2024 confirment le poids déterminant de l'amont agricole dans l'empreinte carbone globale du Marché : les produits agricoles commercialisés représentent 84,2 % des émissions totales de gaz à effet de serre du MIN. Le transport de ces produits représente 13,8 % des émissions, principalement lié au transport routier de marchandises.

Encourager les démarches responsables au sein de l'écosystème du Marché



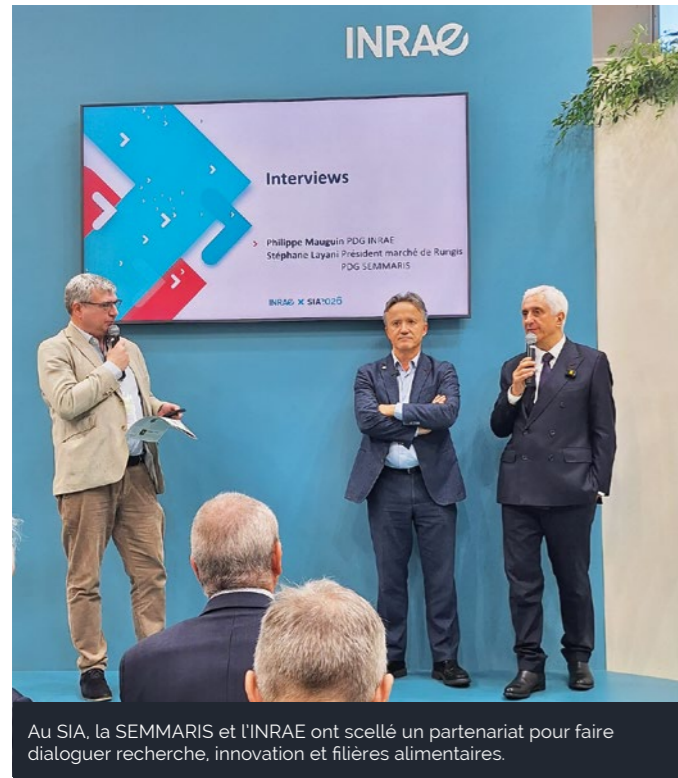
En 2025, la SEMMARIS a poursuivi le déploiement du label Marché Durable, premier label RSE spécifiquement conçu pour l'écosystème des marchés de gros par la SEMMARIS, les opérateurs du marché de Rungis, les interprofessions, la Fédération des Marchés de gros de France et avec l'expertise de l'AFNOR Certification. Ce dispositif vise à accompagner les opérateurs vers des pratiques plus responsables, à structurer leur démarche RSE et à renforcer l'attractivité durable de l'offre commercialisée sur les marchés de gros.

Pensé pour répondre aux réalités opérationnelles des filières alimentaires, horticoles, des équipements et services, ainsi que des activités multi-filières, le label propose un cadre exigeant mais accessible, adapté à la diversité des entreprises présentes sur le Marché. Il s'adresse notamment aux grossistes, producteurs, importateurs et prestataires souhaitant engager ou consolider leur transition durable.

Fondé sur les principes de l'ISO 26000, le référentiel couvre trois dimensions complémentaires : la gouvernance, le respect des personnes et l'impact territorial, ainsi que l'environnement. Il repose sur 11 engagements, une évaluation sur 1 000 points et plusieurs niveaux de reconnaissance, dans une logique d'amélioration continue.



Le 18 septembre 2025 a marqué une étape importante avec le lancement du label Marché Durable et une première promotion d'environ 25 entreprises ont été labellisées, principalement issues de Rungis mais également d'autres marchés de gros, dont Lyon-Corbas. Cette dynamique ouvre la voie à un déploiement progressif du label à l'échelle nationale.



Au SIA, la SEMMARIS et l'INRAE ont scellé un partenariat pour faire dialoguer recherche, innovation et filières alimentaires.

Afin d'accompagner les opérateurs volontaires dans cette dynamique, la SEMMARIS s'est associée à Greenflex et Bpifrance pour proposer, sur la période 2024-2025, le financement de bilans carbone destinés aux grossistes du Marché. Cette démarche vise à leur permettre d'identifier leurs propres leviers d'action et d'engager des trajectoires de réduction adaptées à leurs activités. Dans cette continuité, la SEMMARIS a adhéré à l'initiative internationale « 4 pour 1 000, les sols pour la sécurité alimentaire et le climat », lancée par la France lors de la COP21, qui promeut le stockage du carbone dans les sols agricoles comme levier de résilience climatique et de sécurité alimentaire.

Des limites méthodologiques doivent néanmoins être soulignées. Le bilan carbone du MIN repose notamment sur la base de données AGRIBALYSE®, référence française des impacts environnementaux des produits agricoles et alimentaires. Si cette base ne permet pas toujours d'affiner les calculs selon les modes de production, les pays d'origine ou les moyens de transport, elle constitue un cadre robuste et cohérent pour apprécier les grandes tendances du Marché, dont les volumes de marchandises peuvent être considérés comme représentatifs à l'échelle nationale.

Zoom sur le Grand Marché de Toulouse

Le MIN de Toulouse consacre près de 1 % de son chiffre d'affaires à des actions de partenariat et de mécénat, notamment dans le domaine de la recherche apicole. Il entretient également un partenariat avec l'École d'ingénieurs de Purpan depuis 2015.

Sensibiliser les opérateurs et valoriser les transitions agricoles

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs actions de sensibilisation et de mobilisation à destination des opérateurs du Marché, en particulier dans le cadre du Collectif des Acteurs Engagés, initiative portée par la SEMMARIS aux côtés des opérateurs du Collectif des

Soutenir les partenariats agricoles et agroécologiques

En 2025, la SEMMARIS a renforcé ses coopérations avec des acteurs académiques et techniques de référence afin d'accompagner les transitions agricoles et la résilience des filières. Un partenariat a notamment été engagé avec l'INRAE, pour un montant de 50 000 euros, autour des enjeux de préservation de diversité génétique et d'adaptation des productions agricoles aux effets du changement climatique, avec des innovations variétales. Cette coopération vise à mieux anticiper les besoins futurs des filières alimentaires et à favoriser la diffusion de connaissances utiles aux professionnels du Marché. Cette dynamique prolonge les partenariats engagés en 2024 avec plusieurs acteurs de terrain de l'agroécologie pour un montant de 38 000 euros, notamment avec Agrofîle, association francilienne spécialisée dans l'agroforesterie et les pratiques agroécologiques, Agoterra, acteur engagé dans l'accompagnement des exploitations vers une agriculture régénérative et bas carbone, ainsi qu'avec le Centre d'éco-développement de la ferme de Villarceaux, site de référence en matière de transition agroécologique. Ces coopérations ont porté sur des thématiques telles que l'agroforesterie, la fertilité des sols vivants, la gestion de l'eau, la biodiversité cultivée ou encore l'agriculture bas carbone.

Acteurs Engagés du Marché pour fédérer les entreprises du MIN autour des enjeux environnementaux et sociaux du système alimentaire. Lancé en janvier 2025, ce collectif a réuni de nombreuses entreprises durant les six matinées thématiques entre janvier et décembre 2025.

Ces rencontres ont permis d'aborder des sujets clés de transformation tels que le bilan carbone, la diversité/équité/inclusion, l'engagement des collaborateurs, les achats responsables ou encore l'économie circulaire, tout en favorisant la montée en compétences, le partage d'expériences et la coopération entre opérateurs.

Parmi les initiatives menées figurent notamment des temps d'échange favorisant les coopérations entre entreprises du Marché, ainsi que des formats de sensibilisation autour des impacts du changement climatique sur l'agriculture.

3.2.2 PROMOUVOIR L'ALIMENTATION DURABLE ET LA GASTRONOMIE

La SEMMARIS contribue à la promotion d'une alimentation plus durable et à la valorisation de la gastronomie française. Par sa position singulière au cœur des filières alimentaires, elle dispose d'un levier d'action privilégié pour rapprocher producteurs, professionnels, institutions, chercheurs et grand public sur les enjeux croisés de l'alimentation, de la transition sociale et écologique.

Cette ambition s'inscrit dans la vision d'un Marché de Rungis à la fois hub logistique et commercial, mais également lieu de pédagogie, de démonstration et de dialogue autour de l'alimentation de demain.

Faire du Marché de Rungis un lieu de référence sur l'alimentation durable

La SEMMARIS mobilise le site du MIN, ses infrastructures et ses projets pour accueillir ou soutenir des événements consacrés aux enjeux alimentaires, à la gastronomie et à la transition des filières.

En 2025, le Marché de Rungis a notamment accueilli le lancement des Assises de la restauration et des métiers de bouche consacré à l'avenir du secteur et à la valorisation du fait maison en présence de la Ministre déléguée chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Économie sociale et solidaire. Il a également été choisi en décembre 2025 pour le lancement des Conférences de la souveraineté alimentaire, en présence de la Ministre chargée de l'Agriculture.

Valoriser les produits, les terroirs et les savoir-faire

La SEMMARIS conduit de nombreuses actions destinées à mettre en lumière la richesse des produits commercialisés sur le Marché, la diversité des terroirs français et les métiers qui les valorisent.

En 2025, comme chaque année depuis sa création, elle a participé au Village International de la Gastronomie, événement mettant à l'honneur les cultures culinaires du monde, auquel 63 pays étaient représentés. Elle a également poursuivi les actions menées dans le cadre de la Semaine du goût et de la Semaine du fait maison, à travers des animations valorisant les produits frais, la cuisine maison et la découverte des métiers de bouche.

La SEMMARIS soutient également des formats valorisant l'excellence culinaire et l'accessibilité alimentaire, à l'image des Trophées des Chefs, réunissant chefs renommés et professionnels du Marché autour de recettes festives, antigaspi et accessibles.

Sensibiliser les publics à une alimentation plus durable

Au-delà de la promotion des savoir-faire, la SEMMARIS contribue à l'éducation à l'alimentation durable et à la sensibilisation de différents publics.

En 2025, plusieurs initiatives ont été déployées :

- des ateliers de cuisine à destination des salariés de la SEMMARIS autour du mieux-manger ;
- une matinée pédagogique à destination d'un public scolaire dans le cadre de la Semaine du goût ;
- la Fresque de la restauration, organisée à la Rungis Académie dans le cadre du projet Court-Bouillon, afin d'accompagner la transition de la restauration commerciale et collective ;
- des événements de sensibilisation à l'alimentation durable organisés avec Rungis&Co.

Diffuser largement les messages auprès du grand public

La communication digitale constitue également un levier important de sensibilisation.

En 2025, plus de 70 vidéos ont été réalisées et publiées sur les réseaux sociaux du Marché de Rungis, géré par la SEMMARIS, afin de valoriser les opérateurs du Marché, les produits, les savoir-faire ainsi que les enjeux liés à la provenance, à la saisonnalité et au bien-manger.

Ces contenus permettent de toucher un public large et diversifié, et de renforcer la visibilité du Marché comme référence alimentaire.



3.3

Un levier de développement économique et territorial

3.3.1 AMÉNAGER UNE INFRASTRUCTURE AU SERVICE DU TERRITOIRE

En tant que gestionnaire du Marché International de Rungis, la SEMMARIS dispose d'un savoir-faire reconnu dans la conception, l'aménagement et l'exploitation d'infrastructures dédiées aux filières alimentaires. Cette expertise, construite au service du plus grand marché de gros de produits frais au monde, constitue un levier au service des territoires confrontés aux enjeux d'approvisionnement, de logistique, de transition environnementale et de développement économique.

Au-delà de la gestion du site historique de Rungis, la SEMMARIS mobilise ainsi son expérience pour développer de nouveaux projets territoriaux et accompagner la modernisation d'équipements répondant aux besoins des acteurs publics et économiques.



Une concertation associant habitants, acteurs économiques et filières agricoles a contribué à façonner le projet AGORALIM.

Développer de nouveaux projets territoriaux

Cette ambition se traduit en premier lieu à travers le projet AGORALIM, projet majeur porté par la SEMMARIS dans le nord de l'Île-de-France, à Goussainville.

Porté à la demande de l'État, ce projet vise à créer une nouvelle place pour l'alimentation durable, complémentaire au Marché de Rungis, afin de répondre aux enjeux croissants de souveraineté alimentaire, d'aménagement du territoire et de transition environnementale.

AGORALIM s'inscrit dans une logique de transformation du service public alimentaire, en adaptant les infrastructures aux évolutions des modes de consommation, à la croissance démographique et aux besoins de structuration des filières. Il repose sur une approche intégrée combinant fonctions logistiques, économiques et territoriales.

Le projet prévoit la création d'un pôle agroalimentaire complet, associant des activités de distribution de produits frais, des espaces de transformation, des services aux entreprises, des bureaux, ainsi que des dispositifs de formation et de restauration. Cette organisation vise à rapprocher les différentes fonctions de la chaîne alimentaire au sein d'un même écosystème, afin d'améliorer l'efficacité des flux et de renforcer les synergies entre acteurs.

Au-delà de sa dimension logistique, AGORALIM a vocation à constituer un véritable levier de développement territorial. Le projet ambitionne de soutenir la production agricole locale en offrant de nouveaux débouchés, de structurer les filières de proximité et de renforcer les liens entre agriculture, transformation et distribution. Il contribue ainsi à une meilleure articulation entre zones de production et bassins de consommation, tout en limitant les distances parcourues par les produits.

La SEMMARIS porte également une attention particulière à la qualité environnementale du projet. AGORALIM est conçu comme un site à haute performance environnementale, intégrant des exigences en matière d'éco-conception des bâtiments, de production d'énergies renouvelables, de gestion des ressources et d'intégration paysagère. Cette ambition vise à faire du projet un démonstrateur de la transition écologique appliquée aux infrastructures agro-logistiques.

Le projet s'inscrit par ailleurs dans une logique de développement progressif et multi-site. Le site de Goussainville constitue la première concrétisation opérationnelle de cette stratégie, avec une mise en service des premiers bâtiments envisagée à l'horizon 2030. À terme, d'autres implantations pourront compléter ce dispositif afin de renforcer la couverture territoriale et la résilience du système alimentaire francilien.

Enfin, AGORALIM se distingue par une démarche de co-construction avec les parties prenantes locales. Dès sa phase amont, le projet a fait l'objet d'un appel à idées ayant mobilisé plus de 230 contributions, ainsi que d'une concertation publique structurée en 2025 associant habitants, acteurs économiques, institutions et filières agricoles. Cette démarche a permis d'intégrer des attentes fortes en matière d'emploi, de formation, d'ancrage territorial, de transition agricole et de performance environnementale, contribuant à faire évoluer le projet dans une logique de dialogue et d'adaptation continue.

Diffuser le savoir-faire SEMMARIS au service d'autres territoires

La SEMMARIS valorise également l'expertise acquise à Rungis pour accompagner d'autres territoires dans leurs projets liés aux infrastructures alimentaires, logistiques et commerciales.

Cette démarche peut prendre la forme de partenariats, d'appui à la conception de marchés de gros ou de plateformes logistiques, de partage d'expertise opérationnelle ou encore d'accompagnement stratégique auprès d'acteurs publics et privés.

À travers ces interventions, la SEMMARIS contribue à diffuser des modèles d'organisation favorisant la performance logistique, la structuration des filières, l'attractivité économique locale et une meilleure résilience des systèmes alimentaires.

3.3.2 SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

Le Marché International de Rungis occupe une place singulière dans l'économie francilienne et nationale. Par son rôle d'infrastructure stratégique au service de l'approvisionnement alimentaire, il constitue un moteur de développement économique, d'emploi et de structuration des filières alimentaires.

La SEMMARIS agit au croisement des enjeux économiques, territoriaux, logistiques et sociaux. Son activité contribue directement et indirectement au dynamisme des territoires à travers l'exploitation du Marché de Rungis, les services apportés aux entreprises, les partenariats territoriaux ainsi que les projets de développement en France et à l'international.

Dans le cadre de l'analyse de double matérialité réalisée pour l'élaboration de ce premier rapport de durabilité, « l'aménagement du territoire et le développement économique local » ont été identifiés comme un enjeu spécifique matériel. Cet enjeu se traduit notamment par :

- la contribution à l'emploi direct, indirect et induit ;
- la structuration des filières alimentaires et logistiques ;
- le soutien au commerce alimentaire de proximité ;
- l'attractivité économique du territoire ;
- le développement de projets structurants ;
- la formation aux métiers en tension ;
- le soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat ;
- la résilience du système alimentaire territorial.

Le Marché de Rungis génère un effet d'entraînement significatif sur l'économie française : il est estimé qu'un emploi sur le MIN permet de créer ou maintenir 7,5 emplois dans le reste de l'économie, représentant plus de 35 000 emplois soutenus dans les filières agroalimentaires.

Dans ce contexte, la SEMMARIS entend pleinement assumer son rôle d'aménageur, de gestionnaire et d'animateur d'écosystème au service du territoire.

Une politique articulée autour de trois leviers complémentaires

La politique de SEMMARIS en matière de développement économique local vise à maximiser les retombées positives du Marché et de ses projets associés, en cohérence avec les politiques publiques territoriales.

Elle repose sur quatre leviers complémentaires :

- coopérer avec les territoires ;
- soutenir l'activité économique et l'innovation ;
- développer les compétences, l'emploi et l'inclusion ;
- renforcer l'attractivité territoriale et les filières alimentaires. Cette action s'inscrit dans une logique de complémentarité avec les acteurs publics, les opérateurs économiques, les organismes de formation et les partenaires institutionnels.

Coopérer avec les territoires et accompagner les projets structurants

La SEMMARIS inscrit ses projets de développement dans les dynamiques territoriales locales et régionales, en veillant à leur cohérence avec les besoins économiques, logistiques, sociaux et environnementaux des territoires concernés.

Cette ambition se traduit en premier lieu à travers le projet AGORALIM, projet structurant majeur porté par la SEMMARIS au nord de l'Île-de-France. AGORALIM a vocation à constituer un nouveau pôle agroalimentaire et logistique stratégique, contribuant à renforcer la résilience alimentaire régionale, rapprocher production, transformation, logistique et distribution, développer l'approvisionnement alimentaire de



proximité, accueillir de nouvelles entreprises, créer des emplois et soutenir l'activité économique locale, tout en améliorant la performance environnementale des flux logistiques.

Au-delà de sa dimension économique, AGORALIM illustre la volonté de la SEMMARIS de déployer son savoir-faire historique au service de nouveaux territoires et de contribuer à une organisation plus résiliente du système alimentaire francilien.

Le projet fait l'objet d'une démarche de concertation renforcée avec les parties prenantes locales. Dès 2021, un appel à idées a permis de recueillir plus de 230 contributions. En 2025, la concertation réglementaire a réuni plus de 160 participants et généré plus de 600 contributions, traduisant une logique de co-construction avec les collectivités, riverains, entreprises et acteurs du territoire.

Par ailleurs, la SEMMARIS participe à plusieurs dynamiques partenariales destinées à renforcer la cohérence territoriale de ses projets. Elle est notamment engagée dans le Projet Partenarial d'Aménagement du Grand Orly, visant à mieux coordonner le développement urbain, économique et environnemental entre collectivités, établissements publics et acteurs économiques. Elle veille également à articuler l'ensemble de ses projets avec les stratégies locales existantes, notamment les projets alimentaires territoriaux, les documents d'urbanisme, les politiques économiques locales et les schémas logistiques régionaux.

Valoriser le patrimoine alimentaire et l'attractivité du territoire

La SEMMARIS est également partie prenante de dynamiques territoriales visant à renforcer le rayonnement économique, culturel et touristique du pôle Rungis-Orly autour des enjeux alimentaires.

À ce titre, elle est associée au projet Cité de la gastronomie Paris-Rungis, développé aux portes du Marché de Rungis dans le cadre d'un large partenariat réunissant collectivités territoriales et acteurs institutionnels. Ce projet s'inscrit dans le réseau national des Cités de la gastronomie, créé à la suite de l'inscription du repas gastronomique des Français au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2010. La future Cité de la gastronomie a vocation à devenir un lieu de référence dédié à la gastronomie, à l'alimentation durable, à la transmission des savoir-faire et à l'innovation culinaire. Sa programmation prévoit notamment des espaces culturels, pédagogiques, événementiels, de formation, de restauration et de commerce spécialisés.

Par sa complémentarité avec le Marché de Rungis, sa proximité immédiate avec le site et la desserte renforcée par la ligne 14 du métro, ce projet contribue à renforcer l'attractivité du pôle Rungis-Orly, à valoriser les filières alimentaires françaises et à soutenir le développement de nouvelles activités économiques, touristiques et événementielles autour de l'alimentation.



Aux portes du Marché, la future Cité de la gastronomie valorisera le patrimoine alimentaire français et l'attractivité du territoire.

Rungis&CO : soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat alimentaire



Au cœur du Marché, Rungis&Co connecte startups, experts et entreprises pour accélérer l'innovation alimentaire.

Rungis&Co constitue le hub d'innovation food implanté au cœur du Marché de Rungis, porté par la SEMMARIS en partenariat avec Schoolab. Né de la volonté de connecter l'écosystème unique du MIN avec les acteurs de l'innovation, ce dispositif met à disposition des entrepreneurs un environnement d'expérimentation au plus près des réalités opérationnelles de la chaîne alimentaire.

Rungis&Co a pour vocation d'accélérer l'émergence et le déploiement de solutions innovantes répondant aux grands enjeux du système alimentaire, notamment en matière d'économie circulaire, de transparence et de traçabilité, de décarbonation logistique, ainsi que de nouveaux services alimentaires durables. Son modèle repose à la fois sur l'accompagnement de startups, la mise en relation avec les entreprises du Marché, le développement de projets pilotes et l'animation d'une communauté d'experts.

Le dispositif bénéficie par ailleurs de reconnaissances externes, avec la labellisation Innov'up Incubation portée par la région Île-de-France et Bpifrance, facilitant l'accès des startups accompagnées à des dispositifs de financement. Rungis&Co dispose également de la certification Qualiopi, permettant la prise en charge de certaines formations entrepreneuriales.

Depuis son lancement, Rungis&Co a accompagné 108 startups depuis 2022, mobilisé plus de 200 coachs et experts et favorisé plus de 2 500 connexions entre startups et acteurs du Marché. La dernière promotion comptait par ailleurs 53 % de projets à impact.

Soutenir le commerce alimentaire de proximité

Le Marché International de Rungis joue un rôle majeur dans l'approvisionnement des commerces alimentaires indépendants, détaillants et marchés de plein air, contribuant ainsi au maintien d'un maillage commercial de proximité sur le territoire francilien.

Plus de 50 % des clients du Marché sont des détaillants ou marchés de plein air, illustrant le rôle du MIN dans l'alimentation quotidienne des territoires et dans la vitalité économique des centres-villes, quartiers et communes de proximité.

Dans un contexte national marqué par les enjeux de préservation du commerce indépendant, de lutte contre la vacance commerciale et de revitalisation des centres-villes, ce rôle revêt une importance particulière. Le maintien de commerces alimentaires de proximité participe en effet à l'animation urbaine, au lien social, à l'accessibilité alimentaire et à l'attractivité des territoires.

Au-delà de cette fonction d'approvisionnement, la SEMMARIS agit également via Rungis Immobilier, structure spécialisée dans l'accompagnement immobilier des professionnels de l'alimentaire. Ce dispositif facilite l'implantation, le développement ou la transmission d'activités telles que primeurs, boucheries, poissonneries, fromageries ou restaurations spécialisées, en orientant les professionnels vers des emplacements adaptés à leurs besoins.

La Rungis Académie : développer les compétences et l'emploi

Face aux tensions de recrutement qui touchent de nombreux métiers de l'alimentation, de la logistique, du commerce et de l'hôtellerie-restauration, la SEMMARIS porte la Rungis Académie, hub de formation dédié aux métiers de la filière alimentaire implanté sur le Marché de Rungis.

Structurée sous forme associative, la Rungis Académie réunit la SEMMARIS et plusieurs partenaires issus de la formation professionnelle, de l'emploi et des branches métiers. Ce projet collectif vise à rapprocher durablement les besoins en compétences des entreprises et les parcours de formation, dans un secteur confronté à des tensions structurelles de recrutement.



La SEMMARIS y joue un rôle d'impulsion au côté de l'IFOCOP, les Compagnons du devoir et le CFA Médéric, de coordination et de mise en réseau de l'écosystème du Marché, afin de favoriser les passerelles entre organismes de formation, apprenants et employeurs.

La Rungis Académie représente un investissement global d'environ 27 millions d'euros et se déploie sur près de 9 000 m² d'espaces fonctionnels, numériques et attractifs. Le campus a vocation à accueillir jusqu'à 2 000 apprenants à terme.

Le projet repose sur plusieurs piliers :

- proposer des formations tout au long de la vie professionnelle ;
- faire de l'emploi une priorité pour l'Île-de-France ;
- mobiliser un réseau d'acteurs au service d'une alimentation durable.

Les formations proposées couvrent notamment :

- les métiers de bouche ;
- la logistique et la *supply chain* alimentaire ;
- l'hôtellerie-restauration ;
- les fonctions tertiaires ;
- les compétences numériques liées à la transformation des métiers.

Le dispositif mobilise différentes modalités : formation initiale, apprentissage, alternance, reconversion, formation continue et certification professionnelle.



Former, transmettre et créer des passerelles entre apprenants et entreprises au service des filières alimentaires.



Favoriser l'inclusion professionnelle et l'orientation

La SEMMARIS soutient plusieurs initiatives à impact social visant à favoriser l'accès à l'emploi, l'orientation professionnelle et l'inclusion au sein de l'écosystème du Marché de Rungis.

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, la SEMMARIS accompagne le chantier d'insertion ANDES – Potager de Marianne, implanté sur le MIN. Ce dispositif permet à des personnes éloignées de l'emploi d'acquérir des compétences opérationnelles, notamment dans les activités de logistique alimentaire, et de construire des passerelles vers un emploi durable.

En matière d'orientation, le partenariat avec Tous en stage permet à des collégiens et lycéens, notamment issus de territoires prioritaires, de découvrir de manière concrète la diversité des métiers présents sur le Marché de Rungis et de mieux appréhender leurs perspectives professionnelles.

La SEMMARIS soutient également l'inclusion linguistique à travers des actions de formation adaptées aux besoins des salariés. À ce titre, une formation en français professionnel menée avec MYVA Formation a bénéficié à 10 salariés sur la période 2025-2026.



Immersion des élèves du territoire sur le Marché.

Le Grand Marché de Toulouse, un marché de gros au cœur des dynamiques locales

Le MIN de Toulouse rassemble également un écosystème diversifié d'acteurs économiques et sociaux, dont 62 jeunes pousses, 21 associations, plusieurs acteurs de l'insertion, de la formation et du bien-être, ainsi que 68 structures dirigées par des femmes.

Base générale d'établissement de l'état de durabilité – Exercice 2025

BASE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉTAT DE DURABILITÉ

La SEMMARIS publie, au titre de l'exercice 2025, un état de durabilité établi sur une base volontaire. Ce document adopte une approche hybride : il s'appuie sur la logique et la structuration des exigences CSRD/ESRS, tout en reflétant les enjeux propres à la SEMMARIS et à son modèle économique d'opérateur et de gestionnaire d'infrastructures au service d'un écosystème d'entreprises et de parties prenantes. L'objectif est d'apporter un ensemble d'informations cohérent et utile à l'appréciation de la robustesse du modèle économique, de la résilience des activités et de la préservation de la valeur dans la durée, en cohérence avec les informations présentées dans le rapport d'activité et le rapport financier.

L'exercice 2025 constitue une première étape : la SEMMARIS inscrit ce reporting dans une dynamique d'amélioration continue, avec un enrichissement progressif des contenus, des méthodes et des données, au fur et à mesure des capacités de production et de fiabilisation de l'information, et dans une logique de pertinence au regard de son périmètre d'action.

Périmètre de reporting et frontières de l'information

Le périmètre de l'état de durabilité 2025 est défini pour être cohérent avec le périmètre de pilotage de la SEMMARIS et, autant que possible, avec le périmètre de reporting mobilisé dans l'information financière et le rapport d'activité. Lorsque des différences existent (données disponibles, frontières opérationnelles, modalités de collecte), elles sont expliquées afin d'assurer une bonne compréhension de la portée des informations publiées.

Les informations couvrent la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025. Lorsque des comparatifs sont disponibles et suffisamment consistants, ils sont présentés ; à défaut, la SEMMARIS privilégie une présentation claire des éléments 2025 et des principes de suivi retenus.

Chaîne de valeur et logique de reporting "hybride"

La SEMMARIS opère au cœur d'une chaîne de valeur multi-acteurs (opérateurs, logisticiens, prestataires, acheteurs, transporteurs, partenaires institutionnels et territoriaux).

L'état de durabilité 2025 décrit les principaux impacts, risques et opportunités liés (i) aux activités propres de la SEMMARIS et (ii) aux interactions essentielles avec son écosystème, en cohérence avec son rôle d'autorité gestionnaire et d'opérateur d'infrastructures.

Dans cette première itération, la SEMMARIS se concentre prioritairement sur les éléments relevant de son périmètre d'action direct, et pourra étendre progressivement la couverture de certaines informations lorsque cela est pertinent et possible. Par ailleurs, la restitution des informations privilégie les enjeux matériels et les informations jugées les plus utiles à la compréhension des activités, des impacts, des risques et des opportunités de la SEMMARIS.

Sources, méthodes, estimations et limites

Sources et organisation de la donnée

Les informations publiées reposent principalement sur (1) des données issues des systèmes internes de la SEMMARIS et (2) des données issues de partenaires et prestataires lorsque celles-ci sont disponibles et mobilisables dans des conditions satisfaisantes.

Estimations et recours à des hypothèses

Lorsque certaines informations ne peuvent pas être produites directement dans des délais compatibles avec le calendrier de publication, la SEMMARIS peut recourir, de manière ciblée, à des hypothèses ou à des méthodes d'estimation adaptées, en veillant à la cohérence d'ensemble du reporting. Le niveau de détail apporté sur les hypothèses est ajusté à la matérialité des sujets et à la maturité des données.

Évolutions et comparabilité

Les évolutions significatives de méthode, de périmètre ou d'organisation ayant un impact sur la comparabilité des informations publiées sont décrites, le cas échéant, afin de permettre une lecture correcte des tendances.

Niveau de contrôle/assurance

La SEMMARIS décrit les dispositifs de contrôle interne et de validation mis en place pour la production des informations de durabilité en cohérence avec le caractère volontaire et progressif de la démarche.

Table de concordance du Rapport de Durabilité

La présente table vise à faciliter la lecture du rapport au regard de la structure des ESRS. Dans le cadre de son approche volontaire et hybride, la SEMMARIS présente les informations jugées les plus pertinentes au regard de ses enjeux matériels, de son modèle d'affaires et des attentes de ses parties prenantes.

ESRS 2 – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
BP-1 – Préparation du reporting	§ Base d'établissement	44
BP-2 – Méthodes et hypothèses	§ Base d'établissement	44
GOV-1 – Gouvernance	§ 1.1	3
GOV-2 – Pilotage des enjeux de durabilité	§ 1.1	3
GOV-5 – Contrôle interne	§ Base d'établissement	44
SBM-1 – Modèle d'affaires	§ 1.2.1	6
SBM-2 – Parties prenantes	§ 1.2.2	12
SBM-3 – Impacts, risques et opportunités	§ 1.2.3	13
IRO-1 – Double matérialité	§ 1.2.3	13

ESRS E1 – CHANGEMENT CLIMATIQUE

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
E1-1 – Transition climatique	§ 2.1.1	21
E1-2 – Politique climat	§ 2.1.1 ; 2.1.2 ; 2.1.3	21, 23, 24
E1-3 – Actions climat	§ 2.1.1 ; 2.1.2 ; 2.1.3	21, 23, 24
E1-4 – Objectifs climat	§ 2.1.1 ; 2.1.2	21, 23
E1-5 – Énergie	§ 2.1.2	23
E1-6 – Émissions de GES	§ 2.1.1	21

ESRS E4 – BIODIVERSITÉ

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
E4-1 – Biodiversité dans la stratégie	§ 2.1.4	24
E4-2 – Politique biodiversité	§ 2.1.4	24
E4-3 – Actions biodiversité	§ 2.1.4	24
E4-4 – Objectifs biodiversité	§ 2.1.4	24

ESRS E5 – ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
E5-1 – Économie circulaire	§ 2.1.5	25

ESRS S1 – EFFECTIFS PROPRES

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
S1-1 – Politique RH	§ 2.2	27
S1-5 – Développement des compétences	§ 2.2.2	29
S1-13 – Formation	§ 2.2.2	29
S1-14 – Santé et sécurité	§ 2.2.1	27

ESRS G1 – CONDUITE DES AFFAIRES

Référence ESRS	Correspondance dans le rapport	Pages
G1-1 – Éthique des affaires	§ 2.3.1	31
G1-2 – Relations fournisseurs	§ 2.3.2	33
G1-3 – Prévention de la corruption	§ 2.3.1	31
G1-5 – Dialogue institutionnel	§ 2.3.1	31

ENJEUX MATÉRIELS SPÉCIFIQUES À LA SEMMARIS

Enjeux spécifiques matériels	Correspondance dans le rapport	Pages
Sécurité alimentaire	§ 3.1.2	36
Pratiques agricoles	§ 3.2.1	37
Développement économique et impact territorial	§ 3.3.1	40
Autres enjeux spécifiques	Correspondance dans le rapport	Pages
Souveraineté alimentaire	§ 3.1.1	35
Promotion d'une alimentation durable et éducation à la gastronomie	§ 3.2.2	38

